



Centre universitaire Belhadj BOUCHAIB – Ain Témouchent
Institut des lettres & langues
Département des lettres & langue française

MÉMOIRE DE MASTER **en LANGUE FRANÇAISE**

Spécialité **DIDACTIQUE ET SCIENCES DU LANGAGE**

Option **Sciences du langage**

Les pratiques orthographiques chez les étudiants de
première année lettres et langue françaises du Centre
Universitaire Belhadj BOUCHAIB d'Ain Témouchent
(promotion 2014/2015).

Erreurs et représentations

Présenté par

-KADDOUR ABED Wissem.
-BELFATMI Kaddour.

Encadré par

- M^{elle} MERBOUH Hadjer.

Jury de soutenance

Président : M^{elle} ISSAD Djawida.
Rapporteur : M^{elle} MERBOUH Hadjer.
Examinateur : M^f MANSOUR Mohamed.

2014/2015



Centre universitaire Belhadj BOUCHAIB – Ain Témouchent
Institut des lettres & langues
Département des lettres & langue française

MÉMOIRE DE MASTER **en LANGUE FRANÇAISE**

Spécialité **DIDACTIQUE ET SCIENCES DU LANGAGE**

Option **Sciences du langage**

Les pratiques orthographiques chez les étudiants de
première année lettres et langue françaises du Centre
Universitaire Belhadj BOUCHAIB d'Ain Témouchent
(promotion 2014/2015).

Erreurs et représentations

Présenté par

-KADDOUR ABED Wissem.
-BELFATMI Kaddour.

Encadré par

- M^{elle} MERBOUH Hadjer.

Jury de soutenance

Président : M^{elle} ISSAD Djawida.
Rapporteur : M^{elle} MERBOUH Hadjer.
Examineur : M^f MANSOUR Mansour.

2014/2015

Remerciement

Nous tenons tout d'abord à remercier Dieu le Tout Puissant et Miséricordieux, qui nous a donné la force et la patience d'accomplir ce modeste travail.

En second lieu, nous tenons à remercier notre encadreur Melle MERBOUH Hadjer, pour ses précieux conseils et son aide durant toute la période du travail.

Enfin, nous tenons également à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de cette petite recherche.

Dédicace

Nous dédions ce petit travail à nos chers parents.

INTRODUCTON GENERALE

La compétence orthographique est la mise en œuvre parfaite du savoir orthographe, cette bonne maîtrise de l'orthographe permet de produire des écrits corrects, où l'erreur n'a aucune place. Nous, en tant qu'étudiants et durant des années d'études de langue française, nous avons constaté que cette activité d'écriture ne se déroule pas aisément, que ce soit pour nous ou pour nos camarades. Les écrits d'étudiants sont souvent caractérisés par un nombre considérable d'erreurs orthographiques. De ce fait, notre objectif est d'approcher ce phénomène graphique, à travers une petite recherche de master.

Pour ce faire, nous avons choisis de travailler avec les étudiants de première année lettres et langue françaises du Centre Universitaire Belhadj Bouchaib d'Ain Témouchent, puisque nous même nous faisons partie de cette grande famille, et le travail avec cette population nous sera plus facile.

Pour réaliser ce petit travail intitulé : « Les pratiques orthographiques chez les étudiants de première année lettres et langue françaises (Centre Universitaire Belhadj Bouchaib d'Ain Témouchent, promotion 2014/2015). Erreurs et représentations. », nous proposons la problématique suivante :

« Quelles erreurs orthographiques et quelles représentations de ces erreurs ont les étudiants de première année lettres et langue françaises du Centre Universitaire Belhadj BOUCHAIB d'Ain Témouchent, promotion 2014/2015 ? ».

À travers cette problématique nous essayerons de présenter les différentes erreurs orthographiques commises par ces étudiants comme nous chercherons à approcher les représentations qu'ils se font de leurs erreurs, de l'orthographe et de la langue française.

Afin de pouvoir répondre à cette problématique, nous formulons les hypothèses suivantes :

1. Les étudiants de première année, lettres et langue françaises, commettent des erreurs orthographiques de tout type.
2. Les erreurs orthographiques sont représentées négativement par les étudiants de première année français.

Pour vérifier ces hypothèses nous nous sommes appuyés sur les travaux de Nina CATACH (2003) sur l'orthographe française, ainsi que sur différents écrits faits sur les représentations sociales et linguistiques.

Ce mémoire est organisé sous deux grands chapitres :

Dans le premier chapitre « **Erreurs orthographiques et représentations linguistiques : concepts et méthodologie de recherche.** », nous aurons à présenter en premier temps quelques notions définitives sur lesquelles se reposera cette recherche, d'abord en se référant en grande partie sur les travaux de Nina CATACH (2003) d'un point de vue linguistique, nous encadrerons de manière théorique le concept d'orthographe et celui d'erreurs orthographiques, ainsi que les différents types d'erreurs. Ensuite, nous abordons le concept de représentations sociales.

Dans un second temps, nous exposerons la méthodologie de recherche que nous allons adopter ; nous suivrons deux modes d'investigation à savoir la compilation des copies d'étudiants et l'enquête par questionnaire.

Le chapitre deux « **Analyse des erreurs, analyse thématique et interprétations** » sera consacré à l'analyse des données que nous aurons récolté durant la première et la deuxième enquête. Notre analyse est à la fois quantitative et qualitative (analyse des erreurs et analyse thématique) ; elle sera suivi de commentaires et de synthèse interprétative.

CHAPITRE I

Erreurs orthographiques et représentations linguistiques : Concepts et méthodologie de recherche.

INTRODUCTION DU CHAPITRE I

La pratique linguistique de la langue française, chez les étudiants du FLE, représente une tâche qui n'est pas très facile à accomplir, et elle est de plus en plus difficile quand il s'agit de l'écrit qui implique une bonne maîtrise des normes orthographiques. Cette difficulté ne peut qu'être résultante de plusieurs représentations sociales et langagières que se fait l'apprenant vis-à-vis de cette langue et de ses propres erreurs.

C'est de ces erreurs et de ces représentations sociolinguistiques que traite le premier chapitre, et qui est segmenté en deux sections :

La première, portera sur l'aspect théorique sur lequel se repose notre travail et qui guidera notre recherche par la suite. Dans un premier temps, nous essayerons ensuite d'encadrer quelques notions théoriques concernant l'orthographe française. Puis, nous mettrons l'accent sur la typologie d'erreurs orthographiques selon (Nina CATACH : 2003), qui nous servira de modèle d'analyse d'erreurs dans le prochain chapitre. Dans un second temps, nous délimiterons, dans le cadre de cette recherche, le concept de représentations sociales, et celui de représentations sociolinguistiques.

La deuxième section de ce chapitre sera consacrée à la méthodologie de recherche où nous exposerons les démarches suivies pour vérifier nos hypothèses de travail, (types d'enquête, population, échantillons choisis, corpus....).

1. L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE : ELEMENTS DE DEFINITION

L'orthographe peut signifier la «*manière d'écrire les mots correctement*». ¹ C'est un mot d'origine grecque, composé de deux parties : « orthós », qui signifie "droit, exact", et « graphein », qui signifie "écriture" ², désignant l'ensemble des normes qui règlent la façon et la manière d'écrire dans une langue.

Nina CATACH, a proposé pour l'orthographe la définition suivante :

*«Manière d'écrire les sons ou les mots d'une langue, en conformité d'une part avec le système de transcription graphique propre à cette langue, d'autre part suivant certains rapport établis avec les autres sous-systèmes de langues(morphologie, syntaxe, lexicque)plus ces rapports secondaires sont complexe, plus le rôle de l'orthographe grandit.»*³

L'orthographe constitue donc, la manière d'écrire les mots d'une langue correctement, tout en respectant la transcription graphique de ces mots d'une part, il s'agit de l'orthographe lexicale ; et en suivant, d'autre part, les règles qui régissent l'écriture : c'est l'orthographe grammaticale.

1.1. Les deux composantes de l'orthographe

D'après ce qui précède, nous pouvons signaler que l'orthographe peut être subdivisée en deux catégories(ou composantes) : lexicale et grammaticale.

¹ Dictionnaire de l'Académie française, 6ème édition, www.internaute.com/dictionnaire/fr/.../orthographe

² Dictionnaire de l'Académie française, 8ème édition, dict.xmatiere.com/wiki/orthographe

³ CATACH N, *L'orthographe française*, Armand colin, France, 2012, p26

1.1.1. L'orthographe lexicale ou d'usage

«Est celle des mots à proprement parler, telle que consignée dans les dictionnaires»⁴. Autrement dit, ce sont «les règles de transcription écrite du mot en dehors de tout contexte de sens »⁵.

Cette catégorie, définit la façon d'écrire les mots du lexique, indépendamment de leur usage dans la phrase ou le texte. Ainsi, les critères des mots deviendront, par des pratiques répétées, des habitudes de rédactionnelles.

1.1.2. L'orthographe grammaticale

Cette composante concerne «les transformations du mot selon son usage : marque du genre (masculin/féminin), du nombre (singulier/pluriel), conjugaison des verbes....»⁶. Avant, l'orthographe grammaticale consiste à indiquer graphiquement les éléments variables des mots (les marques de genre et de nombre, les formes verbales : radicaux, modes, temps. . .), cela exige une analyse morphosyntaxique de la phrase, l'écriture d'un mot dépend ainsi des autres mots présent dans une phrase.

Quelle soit lexicale ou grammaticale, l'orthographe joue un rôle primordiale, dans la communication linguistique écrite.

1.2. Rôle et fonction de l'orthographe

Orthographier est un acte complexe qui nécessite un apprentissage long, qui dure tout au long de la vie et la vie d'un apprenant, au fur et à mesure de la confrontation à de nouveaux mots. Cela indique bien l'importance de cette activité et son rôle.

⁴ C, V, D, AVENNE, *Savoir rédiger*, studyrama, France, 2009, P9.

⁵ 24Christophe LEMAIRE, « quelques définitions », www.solutions-corrections.com/définitions.ph .

⁶Christophe LEMAIRE, « quelques définitions », www.solutions-corrections.com/définitions.ph.

L'orthographe française, joue un rôle très important dans l'apprentissage de l'écrit de cette langue, elle est considérée comme une composante de l'écriture, qui lui donne tout son sens.

Autrement dit, « *l'orthographe est avant tout un outil* »⁷ c'est une nécessité dans le cadre de la communication écrite, parce qu'elle représente les codes d'écriture des mots composant la langue, de façon à conditionner et à faciliter la compréhension écrite de cette dernière. Aussi un apprentissage linguistique compte l'acquisition d'une compétence orthographique.

1.3. La compétence orthographique :

La compétence représente : « *une maîtrise honorable, compte tenu des résultats attendus, des contraintes, et des règles à respecter.* »⁸

En didactique des langues, la compétence est définie comme :

*«La Capacité à mettre progressivement en œuvre les différentes composantes du savoir orthographier, c'est en effet concevoir cette compétence comme aptitude à produire l'ensemble des formes graphiques nécessaires à la réalisation d'un projet d'écriture »*⁹

La compétence orthographique est donc, cette capacité ou cette maîtrise des composantes du savoir orthographier. Autrement dit, c'est la mobilisation parfaite des connaissances orthographiques nécessaires à la rédaction d'une phrase, dictée, texte... et du système graphique français.

2. LE SYSTEME GRAPHIQUE FRANÇAIS

⁷ GRUAZ C, HONVOLT R, *Variation sur l'orthographe et les systèmes d'écriture*, HONORE CHAMPION, Paris, 2001, p13.

⁸ Perrenoud, 2001, construire un référentiel de compétence pour guider une formation professionnelle, université de Genève,

<http://www.unig.ch/fapse/SSE/teaching/tc101/compétence-concept.html>

⁹ ANGOUJARD A, *Savoir orthographier*, HACHETTE ÉDUCATION, Paris, 1994, P34.

2.1. Le plurisystème graphique français

Le système graphique du français est complexe mais régulier, cohérent, structuré et pluriel.

*« Nina CATACH a abordé l'orthographe à travers le plurisystème, terme qu'elle créa pour souligner que l'orthographe contemporaine du français ne se réduit pas à un ensemble de règles scolaires, et n'est pas d'avantage constituée d'un amas d'incohérence comme certains se plaisent à le souligner. En réalité, l'orthographe française présente des régularités de nature diverse ».*¹⁰

Pour Nina CATACH la langue fonctionne avec trois sous-systèmes, chacun correspondant à un principe d'écriture : Le système phonogrammique, le système morphogrammique et le système logogrammique. A chaque système ses graphèmes particuliers (les phonogrammes, les morphogrammes et les logogrammes).

Avant de définir ces concepts, révisons d'abord quelques notions fondamentales des systèmes linguistiques graphiques :

- PHONEME : « La plus petite unité distinctive de la chaîne orale ».
- MONEME ou MORPHEME : « La plus petite unité significative de la chaîne orale ».
- GRAPHEME : « la plus petite unité distinctive et significative de la chaîne écrite, composée d'une lettre, d'un groupe de lettres (diagramme, trigramme), d'une lettre accentuée ou pourvue d'un signe auxiliaire, ayant une référence phonique et/ ou sémique dans la chaîne parlée. »
- ARCHIGRAPHEME : « Graphème fondamental, représentant d'un ensemble de graphèmes, qui sont par rapport aux autres ensembles dans un rapport

¹⁰ GRUAZ C, HONVAULT R, Op. Cite, P12.

exclusif, correspondant au même phonème ou au même archiphonème ». Ex : O pour o, ô, au, eau, etc.¹¹

Après avoir proposé plus haut quelques notions définitives de base, nous pouvons présenter les définitions des différents systèmes graphiques français :

- Les phonogrammes : « *graphèmes chargés de transcrire les phonèmes. Les phonogrammes comprennent les archigraphèmes et leurs variantes positionnelles.* »¹²

- Les morphogrammes : « *Notation de morphèmes, surtout situés, pour les renforcer, aux jointures des mots, maintenus graphiquement identiques qu'ils soient prononcés ou non.* »¹³

On distingue :

❖ Les morphogrammes grammaticaux : « *Désinences supplémentaires qui s'ajoutent accessoirement aux mots selon des parties du discours (marques de genre et de nombre, flexion verbales)* »

❖ Les morphogrammes lexicaux :

« *Marques finales ou internes fixes, intégrées au lexème, pour établir un lien visuel avec le féminin ou les dérivés ; marques spécifiques des préfixes, des suffixes, des éléments entrant en composition* ». ¹⁴

- Les logogrammes :

« *Notation de lexème, ou «figure de mots», dans lesquels, à la limite, «la graphie» ne fait qu'un avec le mot, dont on ne peut la dissocier. La principale fonction des logogrammes est la distinction des homophones*». ¹⁵

Précisons ici que nous nous intéressons aux erreurs et non pas les fautes.

¹¹ Dictionnaire numérique, *le petite ROBERT de la langue française*, 2012.

¹²CATACH N, Op. Cite. p16.

¹³ Ibid. p17.

¹⁴ Ibid. p211.

¹⁵ Ibid. p17

3. LES ERREURS ORTHOGRAPHIQUES

3.1. L'erreur vue par les behavioristes et les constructivistes

L'erreur est généralement considérée tant par l'apprenant que par son enseignant comme obstacle qui rend l'apprentissage une tâche pas très facile à accomplir. Les behavioristes comme les constructivistes proposent deux visions sur l'erreur :

- Les approches de type behavioriste considère l'erreur comme étant une anomalie, une mauvaise réponse à corriger dont il est impérativement nécessaire de la faire disparaître avec des exercices appropriés et répétés.

- Selon les approches de type constructiviste, l'apprentissage est un processus personnel, l'apprenant, lui-même, en est responsable, à travers l'interaction qu'il entreprend avec l'objet de sa connaissance nouvelle, qui n'est pas seulement une juxtaposition des connaissances antérieures. L'erreur est l'occasion d'une restructuration, une vision des connaissances apprises.

Dans cette petite recherche nous rejoignons les réflexions des constructivistes. En effet, l'erreur nous renseigne sur les processus d'enseignement apprentissage des apprenants. L'apprenant peut progresser par ses erreurs, car elles sont l'occasion de prendre conscience des conflits qui existent entre les anciennes et les nouvelles connaissances par exemple.

3.2. Distinguer l'erreur de la faute

De nos jours, l'enseignement des langues a revalorisé la capacité d'écriture. Il reconnaît non seulement son importance, mais aussi la valeur formative de l'écrit. Selon l'idée répondue dans l'enseignement des langues étrangères, ce qui est important c'est la transmission du message. C'est

pourquoi, contrairement à l'oral où le message peut être transmis par un mot, un geste ou une mimique ; à l'écrit, il est essentiel de construire des phrases et mot correcte sémantiquement et morphosyntaxiquement, pour qu'un message puisse être transmis.

Cette situation nécessite l'analyse des erreurs commises dans des écrits des apprenants. C'est parce qu'elles constituent un grand obstacle non seulement pour la transmission, mais aussi pour la compréhension du message à l'écrit.

Même si dans le langage courant la faute et l'erreur sont à peu près considérées comme synonymes, la notion de «faute » a été longtemps utilisée péjorativement, par les didacticiens et les linguistes, sous prétexte qu'elle soit fortement marquée par une connotation religieuse. Exemple : « Faute avouée est à moitié pardonnée » .dans ce contexte la notion d'erreur est moins connotative.

Dans le domaine de l'enseignement des langues et de la linguistique contrastive, il existe une distinction nette entre l'erreur et la faute. Nous essaierons de définir ces deux concepts dans ce qui suit :

3.2.1. L'erreur

Etymologiquement parlant, le terme « erreur » vient du verbe latin « *error* », de « *errare* » considéré comme « *un acte de l'esprit qui tient pour vrai ce qui est faux et inversement ; jugement, faits psychiques qui en résultent.* » (Le petit Robert, 1985 :p.684), selon le petite Larousse, l'erreur est :

«*Un jugement contraire à la vérité* »(le petit Larousse illustré. 1972 : p.390), ou mieux elle est un « *écart par rapport à la représentation d'un fonctionnement normé* » (Cuq et alli, 2003 :p.86).

En didactique des langues étrangères, les erreurs « *relèvent d'une méconnaissance de la règle de fonctionnement (par exemple, accorder le*

pluriel de « cheval » en « chevaux » lorsqu'on ignore qu'il s'agit d'un pluriel irrégulier) ». ¹⁶ L'erreur en didactique se distingue de la faute :

3.2.2 La Faute

Etymologiquement issu du mot latin « *fallita* », de « *fallere*=tromper », la faute est considérée comme « *le fait de manquer, d'être en moins.* » (*Le petit Robert*, 1985 :p.763) ; « *erreur choquante, grossière, commise par ignorance* » (*Id.* p.684) ; « *le manquement au devoir, à la morale, aux règles d'une science, d'un art, etc.* » (*Le petit Larousse illustré*, 1972 : p .420).

En didactique des langues étrangères, les fautes correspondent à « *des erreurs de type (lapsus) inattention/fatigue que l'apprenant peut corriger (oubli des marques de pluriel, alors que le mécanisme est maîtrisé)* » ¹⁷.

Nous précisons que cette recherche a pour objet d'étude les erreurs linguistiques (orthographiques) et non les fautes.

4. LA TYPOLOGIE DES ERREURS ORTHOGRAPHIQUES

Dans son ouvrage de référence intitulé, *L'orthographe française*, (Nathan Université1980), ¹⁸ la linguiste NINA CATACH analyse le fonctionnement du système orthographique du français. Elle propose pour analyser les erreurs, le classement suivant ; et que nous exposons sous forme de tableaux accompagnés d'illustrations :

4.1. Erreurs à dominance extra graphique(en particulier phonétique)

Erreur	Exemple
--------	---------

¹⁶ MARQUILLO LARRUY M. *L'interprétation de l'erreur*, clé internationale, Paris, 2003 , p.120

¹⁷ MARQUILLO LARRUY M. *Op.cit.* p120.

¹⁸ CATACH N, *L'Orthographe Française*, Nathan, Université, 2003, p 283.

Omission ou adjonction de phonèmes	Maitenant → maintenant
Confusion de consonnes	suchoter → chuchoter
Confusion de voyelles	moner → mener

4.2. Erreurs graphiques proprement dites

4.2.1. Erreurs à dominance phonogrammique

Règles fondamentales de transcription et de position :

Erreur	Exemple
Altérant la valeur phonétique	merite → mérite, briler → briller, recu → reçu, binette → binette.
N'altérant pas la valeur phonétique	pingoin → pingouin. Guorille → gorille.

4.2.2. Erreurs à dominance morphogrammique

-Morphogrammes grammaticaux :

Erreur	exemple
Confusion de nature, de catégorie, genre, de nombre, de forme verbale, etc	chevaus → chevaux
Omission ou adjonction erroné d'accords étroits	Les rue → les rues

-Morphogrammes lexicaux :

Erreur	Exemple
Marques du radical	canart → canard)
Marques préf/suffixes	anterrement → enterrement annui → ennui

4.2.3 Erreurs à dominance logogrammique (les homophones)

Erreur	Exemple
Logogrammes lexicaux	J'ai pris du vain → vin
Logogrammes grammaticaux	Ils ce sont dit → se

4.2.4 Erreurs à dominance idéogrammique

Erreur	Exemple
Majuscules	l'état → l'Etat
Ponctuation	et, lui → et lui
Apostrophe	l'état → l'Etat
Trait d'union	mot-composé → mot composé

4.2.5 Erreurs à dominance non fonctionnelle

Erreur	Exemple
Lettres étymologiques	sculter →sculpter, rume→ rhume
Consonnes simples ou doubles non fonctionnelles	Boursouffler→ boursoufler

Cette typologie que Nina CATACH a situé dans le cadre de la linguistique, distingue les erreurs qui relèvent de l'oral (erreurs extra graphiques, en particulier, phonétique), de ce qui relève de l'écrit, (erreurs graphiques proprement dites) cette classification va nous servir au cours de ce présent travail comme modèle que nous allons adopter, afin d'analyser le corpus de cette recherche.

Les erreurs, conçues comme comportements linguistiques sont considérées comme type de comportement social, à expliquer par des représentations sociales. Mais que signifient les représentations sociales ?

5. QU'EST-CE QU'UNE REPRESENTATION SOCIALE ?

La notion de représentation sociale est une notion complexe, vu les différents domaines en quels appartient ce concept. Par ailleurs, nous pouvons identifier plusieurs types de représentations telles que les représentations langagières, linguistiques, sociolinguistiques...

Voici la définition que nous propose le Dictionnaire Encyclopédique Larousse (1994, p880) : « 1-Action de rendre sensible quelque chose au moyen d'une figure, d'un symbole, d'un signe. L'écriture est la représentation de la langue parlée .2- image, figure, symbole, signe qui représente un phénomène, une idée. En psychologie, perception, image mentale, etc. dont le contenu se rapporte à un objet, à une situation, à une scène, etc. du monde

dans lequel vit le sujet. »¹⁹ C'est le deuxième sens qui fait l'objet de cette recherche.

Le dictionnaire de linguistique donne la définition suivante : « *dans la perspective associationniste de F.de Saussure, la représentation est l'apparition de l'image verbale mentale chez le locuteur* »²⁰

La représentation est un processus mental ou cognitif qui désigne une série de croyances, d'idées stéréotypées, d'attitudes, de sentiments, d'évaluations et de valeurs... que l'on construit envers une personne ou un objet qu'il soit matériel ou idéal. Par exemple : «**Charlie Hebdo** » qui connaît plusieurs représentations, certains le considère comme un simple journal hebdomadaire satirique, d'autre le voit comme espace de liberté d'expression, l'islamophobie est une autre représentation qu'on peut interpréter à travers le nom Charlie Hebdo.

Cette représentation qui est l'accumulation de diverses expériences vécues par l'individu se reflète explicitement sur sa manière de pensée et sur son comportement avec le monde qu'il entoure. Et automatiquement sur sa communication. Selon Moscovici, les représentations sont : « *des formes de savoirs naïfs, destinés à organiser les conduites et orienter les communications.* »²¹

Dans ce modeste travail, nous nous intéressons à la manière dont les représentations des apprenants du FLE influent sur leurs pratiques langagières à l'écrit. Pour cela, nous allons d'abord éclairer le concept de représentations sociales, et celui de représentations linguistiques afin de pouvoir délimiter leurs impacts sur ces pratiques graphiques.

Les représentations sociales sont nées du concept sociologique de représentations collectives énoncé par Durkheim. La notion de représentation

¹⁹ DICTIONNAIRE ENCYCLOPEDIQUE Des noms communs, LAROUSSE, 1994, p 880.

²⁰ DUBOIS J, GIACOMO M, GUESPIN L et al. *Dictionnaire de linguistique.* LAROUSSE. Paris, 2001, p410.

²¹ MOSCOVICI S, *La psychanalyse, son image et son public*, 1961, p.39.

permet de mieux comprendre les individus et les groupes en analysant la façon dont ils se représentent eux-mêmes, les autres et le monde :

« Le concept de représentation sociale désigne une forme de connaissance spécifique, le savoir de sens commun, dont les contenus manifestent l'opération de processus génératifs et fonctionnels socialement marqués. Plus largement, il désigne une forme de pensée sociale. Les représentations sociales sont des modalités de pensée pratique orientées vers la communication, la compréhension et la maîtrise de l'environnement social, matériel et idéal. »²²

Ce qui explique que les représentations sociales sont une croyance collective, ou plus exactement un code commun partagé entre un groupe social ; et dont on remarque très facilement son reflet sur les pratiques communicationnelles d'un groupe social donné.

Donc il est impossible de négliger l'encrage des représentations individuelles dans le milieu sociale auquel elles appartiennent, on peut affirmer que *« les représentations se forgent au sein de la structure sociale dans laquelle elles apparaissent et qui, en grande partie, les détermine en même temps qu'elles reflètent l'ancrage des individus dans leurs environnements physique et social »²³* . Les représentations sociales ne sont que le produit de l'interaction du sujet avec le milieu social qui l'entoure.

Selon Abric les représentations sociales comportent quatre fonctions primordiales à savoir une fonction de savoir, une fonction identitaire, une troisième qui celle d'orientation et puis une fonction justificatrice.

En cela, la notion de représentation issue de la psychologie sociale est devenue une notion fondamentale dans plusieurs domaines de sciences de l'homme et de la société. Elle a acquis en sociolinguistique et en didactique

²² MARTIN SANCHEZ M-O « concept de représentation sociale »,

http://www.serpsy.org/formation_debat/mariodile_5.html

²³ Collectif sous la direction de MONIQUE LEBRUN, *LES REPRESENTATIONS SOCIALE : Des méthodes de recherche aux problèmes de sociétés*, les éditions LOGIQUES, 2001, p186.

des langues, un statut théorique de grande importance, puisqu'elle permet de mieux comprendre l'individu, la société et ses pratiques linguistiques et/ou sociales.

5.1 Représentations et Pratiques linguistiques

La langue selon J.L.CALVET est un ensemble de pratiques et de représentations, ce qui les rend indissociables, puisqu'on ne peut parler de représentations sans pour autant évoquer les pratiques linguistiques. Il n'existe pas de pratiques linguistiques sans croyances ou représentations.

CANUT et HOUDEBINE soulignent que l'analyse des représentations et celles des pratiques linguistiques se complètent et l'étude de l'une des deux ne peut être intéressante sans l'autre :

«L'analyse de l'imaginaire linguistique, des imaginaires, attitudes, représentations, opinions, croyances, etc.- tous ces termes se valent venus d'ici et là, qui tentent de cerner ce champ- a pour principal objectif, selon moi de permettre de dégager une partie de causalité de la dynamique linguistique et langagière. D'où la nécessité d'étudier les comportements et les attitudes des locuteurs, d'observer les productions et de ne pas se contenter de recueillir les paroles des sujets afin d'en dégager leurs représentations, celles-ci pouvant varier selon les situations, les interactions...»²⁴

En effet, cet ensemble de représentations, d'attitudes, de croyances et d'imaginaire se reflètent sur les pratiques et les comportements langagiers. On parle de préjugés quand les sujets évaluent les façons de parler d'une langue (ou des langues) ou de locuteurs qui pratiquent cette (ou ces) langue (s).

BRANCA-ROSOFF voit les représentations linguistiques comme *« l'ensemble des images que les locuteurs associent aux langues qu'ils*

²⁴ MESTIRI Zineb, « pour une approche sociolinguistique des représentations », 2010.
http://fl11.univ-biskra.dz/images/pdf_revue/pdf_revue_06/mestiri%20zeineb.pdf

pratiquent, qu'il s'agisse de valeur esthétique, de sentiment normatif, ou plus largement métalinguistique. Elles permettent de sortir de l'opposition radicale entre le « réel », les faits dégagés par la description linguistique, et « l'idéologie », les considérations normatives comme représentations fausses, représentations écran »²⁵. C'est-à-dire que les sujets parlant possèdent envers les langues qu'ils pratiquent une infinité de croyances, de clichés et d'images mentales. Ces représentations sont souvent matière de confrontation entre la « langue » tel qu'elle est réellement et la « langue » comme idéologie autrement dit comme ensemble de croyances et d'idées, souvent erronées, adoptées par l'individu.

LABOV, de son côté, a parlé de représentations linguistiques sans les nommer explicitement ; il a consacré une très grande importance à l'image collective des langues que les individus adoptent et qui engendre à son tour une certaine insécurité linguistique envers une langue ou une autre. Sans pour autant négliger l'impact d'un tel sentiment sur les pratiques linguistiques des locuteurs et sur la qualité de leurs relations avec la ou les langues qu'ils emploient.

Notamment que **le concept d'insécurité linguistique** est présentée comme : *«La manifestation d'une quête de légitimité linguistique, vécu par un groupe social dominé, qui a une perception aiguë tout à la fois des formes linguistiques qui attestent sa minorisation et des formes linguistiques à acquérir pour progresser dans la hiérarchie sociale.»²⁶. Autrement dit, un locuteur est dans une situation d'insécurité linguistique lorsqu'il considère sa langue ou sa pratique linguistique minoritaire par rapport à la langue du groupe social auquel il se trouve confronté et qu'il juge supérieur.*

²⁵ BRANCA- ROSOFF S, *Les imaginaires des langues*, in BOYER. H, *Sociolinguistique : territoire et objets*, Delachaux et Niestlé, Paris, 1996. p.79.

²⁶ MOREAU M-1, *Sociolinguistique concepts de base*, MARDAGA, 1997, p172.

Nous pouvons citer aussi la définition de L-J CALVET de cette notion : « [...] *il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façons de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas.* »²⁷ ; D'après cette définition l'insécurité linguistique est un jugement négatif que les locuteurs, eux même, se font de leur pratiques linguistiques ayant en tête un modèle qui représente la mise en œuvre parfaite et idéale de la langue.

En s'intéressant aux valeurs subjectives accordées aux langues et à leurs variétés, et aux évaluations sociales qu'elles occasionnent chez les locuteurs la langue peut être positivement interprétée comme elle peut être dans d'autres cas interprétée négativement. Ces jugements qu'ils soient négatifs ou positifs touchent d'une manière ou d'une autre la production linguistique de l'individu, c'est-à-dire leurs comportements linguistiques.

Rappelons que dans cette recherche, nous supposons que les représentations linguistiques influentes sur les comportements graphico-linguistiques des apprenants du FLE. Pour vérifier cette hypothèse et la première (cf. introduction générale), nous suivrons le dispositif méthodologique suivant.

6. METHODOLOGIE DE RECHERCHE :

Cette étape expose la méthodologie de recherche suivie et les différentes étapes de sa réalisation. Notre travail verse dans les études linguistiques et sociolinguistiques.

Pour répondre à la problématique proposée, et vérifier nos hypothèses, nous avons élaboré deux enquêtes : la première s'appuyait sur les copies d'étudiants et la deuxième est une enquête par questionnaire. Voici les données communes entre ces deux modes d'investigation.

²⁷ CALVET J-L, *La sociolinguistique*, Que Sais-je ?, 1993, p50.

6.1. Choix du public et motivations :

Dans ce petit travail de recherche intitulé : «Les pratiques orthographiques chez les étudiants de première année lettres et langue française système LMD, du centre universitaire Belhadj BOUCHAIB d'Ain Témouchent : promotion 2014/2015 », nous avons choisi de travailler avec les étudiants de première année comme l'indique notre intitulé, puisque nous avons jugé que cette année est la plus importante et la plus révélatrice. Nous l'avons jugé importante vu que c'est une phase de transition du statut d'élève à un statut plus important qui est celui « d'étudiant ».

Ces étudiants sont d'une tranche d'âge de 19 à 23 ans comprenant les deux sexes et qui sont issus, majoritairement de la région d'Ain Témouchent.

6.2. Déroulement des deux enquêtes

6.2.1. Déroulement de l'enquête n°1

La première enquête que nous avons menée est une collecte de copies d'étudiants de première année français langue étrangère, on s'est rendu vers 10h du matin sur le terrain «la classe de langue », après avoir bénéficié de l'accord de l'enseignante et après avoir expliqué aux étudiants le but de notre requête comme nous leur avons assuré que leur identité ne sera pas révélée. On leur a demandé de nous donner des copies de leurs rédactions. Ces derniers nous ont montré un esprit très collaborateur. Avec l'aide de leur professeure l'enquête s'est déroulée avec succès et sans aucune difficulté.

6.2.2. Déroulement de l'enquête n°2

En ce qui concerne le déroulement de la deuxième enquête, on s'est présenté à 9h sur le terrain, après l'autorisation de l'enseignante, nous avons demandé aux étudiants de collaborer de nouveau avec nous. Nous leur avons

expliqué qu'il s'agit d'un questionnaire à remplir et qu'il restera dans l'anonymat.

nous avons rencontré quelques difficultés en ce qui concerne la compréhension des questions que nous avons proposé dans notre questionnaire où nous étions obligés de les leur expliquer ; par exemple le mot « francophone » qui était pour eux un mot qu'ils entendaient pour la première fois. Nous avons remarqué aussi que nous aurions dû clarifier nos questions ou les poser d'une manière plus simple, puisque certains étudiants confondaient entre la question n°4 et la question n°5 pensant que c'est la même alors que la première consistait à classer le type de l'erreur alors que la deuxième les inviter à donner un jugement par rapport à leurs erreurs orthographiques.

6.3. Anonymat des étudiants enquêtés

Afin de mettre notre public dans un climat de confiance, nous avons choisi de les identifier dans la première enquête (1^{er} corpus) en leur attribuant des initiales pour chacune de leur copie ; l'initiale « A » pour la copie du premier étudiant, « B » pour le deuxième... jusqu'à « N » pour la dernière copie.

Dans la deuxième enquête (2^{ème} corpus), nous avons demandé à nos étudiants de noter leurs prénoms dans la case réservée aux renseignements dans le questionnaire ; pour les mettre plus à l'aise.

7. PRESENTATION DES DONNEES RECOLTES DES DEUX ENQUETES

Comme nous l'avons signalé plus haut, notre travail se repose sur deux corpus, le premier est une collecte de copies d'étudiants qui sera l'objet d'une étude quantitative des erreurs orthographiques commises lors d'une production écrite. L'interprétation de cette étude sera au service de notre première hypothèse.

Le deuxième corpus, qui subira une étude qualitative et une analyse de discours thématique, nous le construisons à travers un questionnaire destiné à remplir par les étudiants de 1^{ère} année en question et qui sera à son tour au service de l'hypothèse n°2.

7.1. Description du corpus 1

Notre premier corpus, comme nous l'avons défini auparavant, est construit de copies d'étudiants de première année français langue étrangère dont nous n'avons sélectionné que 14.

Ces copies sont des rédactions de cinq modules différents :

- 1 copie du module de phonétique.
- 4 copies du module de littérature.
- 1 copie du module de production libre.
- 7 copies du module de méthodologie
- 1 copie du module de syntaxe.

A travers cet échantillon, nous essayerons de relever toutes les erreurs commises par les étudiants dans le but de les classer dans des tableaux contenant les différents genres d'erreurs orthographiques suivant la méthode de classements d'erreurs proposée par Nina CATACH.

7.2. Description du corpus 2

Notre deuxième corpus est présenté sous un questionnaire élaboré avec attention, comportant sept questions ayant pour but de connaître le côté psychologique de nos étudiants. Ainsi d'avoir une idée de la manière dont ils interprètent leurs erreurs orthographiques.

La première partie du questionnaire est réservée aux informations personnels de l'enquêté, concernant le prénom, le sexe, et l'âge. La seconde, présente une série de questions ouvertes et/ou fermées.

Question n°1 : « Pourquoi avez-vous choisi la langue française à l'université ? »

Le choix de cette première question, qui est une question ouverte, reposait sur le fait qu'elle soit une sorte d'introduction pour nos enquêtés d'une part. Et d'une autre, cette question nous renseignera sur la relation que ces apprenants entretiennent avec cette langue.

Question n°2 : « Vos parents, sont-ils francophones ? »

Pour cette question, la réponse sera fermée. Vu l'impact des parents sur leurs enfants, nous croyons que si les parents sont francophones, les enfants seront plus proches et plus familiers avec la langue française. D'où le choix de cette question.

Question n°3 : « dans vos écrits commettez-vous des erreurs orthographiques ? »

La réponse pour cette question est ouverte, dans un premier temps, l'enquêté doit cocher l'une des cases de réponses proposées :

Aucune erreur Peu d'erreurs Beaucoup d'erreurs

Dans un second temps, il doit justifier sa réponse en quelques lignes

Question n° 4 : « Vos erreurs sont d'ordre : lexical , grammatical
Phonétique morphologique syntaxique ou autre

Cette question est une question fermée qui consiste à classer les erreurs orthographiques des étudiants enquêtés de manière autonome, si c'est possible.

Question n° 5 : « Comment jugez-vous vos erreurs orthographiques ? »

Cette question nous est très importante, puisqu'elle reflète le regard que ces étudiants portent sur leurs erreurs orthographiques. Analyser les réponses de cette question nous sera un point très intéressant dans la réalisation de notre travail.

Question n°6 : « Que pensez-vous de l'orthographe française ? »

On cherche à travers cette question de savoir comment ces étudiants jugent l'orthographe de la langue française, nous leurs proposons des réponses fermées : facile, moyenne ou difficile mais qui doivent justifier leur choix dans quelques lignes.

Question n°7 : « pensez-vous pouvoir améliorer vos écrits (sans erreurs orthographiques. »

La septième et dernière question que nous proposons, comporte deux niveaux de réponses. Comme la question précédente, d'abord une réponse fermée qui consiste à répondre par : « oui, plus ou moins ou non ». Puis, si sa réponse est « oui » l'enquêté devra nous dire comment.

CONCLUSION DU CHAPITRE I

Ce chapitre n'est qu'une introduction du chapitre suivant dans laquelle nous avons évoqué les erreurs orthographiques et les représentations linguistiques de manière théorique, afin qu'on puisse ; par la suite analyser les écrits des étudiants de première année français. Bref, ce chapitre est à la fois théorique et méthodologique. Passons maintenant à l'analyse des différents corpus de cette recherche.

CHAPITRE II

Analyse des erreurs, analyse thématique et interprétations

INTRODUCTION DU CHAPITRE II

Dans ce chapitre, nous passerons à l'analyse des deux corpus de cette recherche. Le premier corpus, comportent des copies d'étudiants, subira une analyse des erreurs, dans laquelle nous relèverons d'abord toutes les erreurs orthographiques commises par les étudiants. Cette analyse serait à la fois quantitative et qualitative, puisque nous allons classer ces erreurs selon la typologie, d'erreurs orthographiques, proposé par Nina CATACH. Cette analyse du corpus 1 nous servira de réponse pour la première hypothèse de travail.

En ce qui concerne l'analyse du corpus 2, qui est construit des réponses du questionnaire que nous avons proposé aux mêmes étudiants, nous allons adopter une analyse du discours thématique qui s'achèvera d'une synthèse interprétative. A travers cette analyse nous tenterons de répondre à l'hypothèse 2.

1. ANALYSE DES ERREURS ORTHOGRAPHIQUES DANS LE CORPUS 1

Pour vérifier la première hypothèse de cette recherche et analyser le corpus 1, nous allons suivre le modèle de la grille des erreurs de Nina CATACH (2003).

L'analyse des erreurs est définie comme « *les analyses des erreurs, entreprises depuis 1965, portent sur la phonétique, sur le lexique et le plus souvent sur la grammaire ou sur des discipline toutes ensemble. Elles utilisent des typologies d'erreurs et des classement assez divers* »²⁸.

Alors l'erreur est inséparable du processus d'apprentissage car l'analyse des erreurs permet de disposer d'une base de données utiles pour découvrir les erreurs, quel type d'erreur et l'origine de ces erreurs nous nous intéresse pas.

C'est cette analyse qui va être appliqué à notre premier corpus qui comprend plusieurs copies (14copies) codées (A B C D E F G H I J K L M N), ces copies comportent des écrits des étudiants. Nous organisons notre analyse sous forme de tableau divisé en deux colonnes, dans la première on cite l'erreur orthographique, et dans la deuxième colonne on cite la correction de ces erreurs faite à l'aide du dictionnaire le Robert (2012) et Hachette (2010).

²⁸BENMOUSSAT B, *méthodes d'analyse contrastive*, faculté des lettres et des sciences humaines et sociales, 2004, université de TELEMEN. pp37-38.

1.1. Description des erreurs des étudiants

Mots ou énoncés erronés Copie A	Correction
-les egypciene -l'anthéquité -ont commencer -par crée -apartir -l'aparitient -jusqu'a -croyons -eternele -un nouveaux	-les Égyptiens -antiquité -ont commencé -par créer -à partir -l'apparition -jusqu'à -croit -éternelle Un nouveau
Mots ou énoncés erronés Copie B	correction
-c'estadire -d'une certain manière -lui-meme -c'est supprimer	-c'est-à-dire -d'une certaine manière -lui-même -c'est supprimer
Mots ou énoncées erronés Copie C	correction
-la magorité des historien istime -jesus-cristes -la cutte de l'mpire roman -constantinophe -l'époque modern -l'époque contemporelle -jusqu'à -se caraterise -d'athènes -ni-hom ni-serpont -il a enseigner -au peuple grecque -les coutumes funéraire -il a decider -dieu deverer -deux candidat -le dieux -A fraper -qui est a coté -un pui fu créer -sela	-la majorité des historiens estiment -Jésus-Christ -la chute de l'Empire Romain -Constantinople -l'époque moderne -l'époque contemporaine -jusqu'à -se caractérise -d'Athènes -ni homme ni serpent -il a enseigné -au peuple Grec -les coutumes funéraires -il a décidé -Dieu déviré -deux candidats -le Dieu -A frappé -qui est a côté -un puit fut créé -cela

-serait la -la religions -tout a commencer -un poète vérgile -jésucris -relier à sells -le dieux mars et le dieux de la guerre établie -puis que ils sont jetter -ses debut -les mythe -la simillation	-serait là -la religion -tout a commencé -un poète Virgile -Jésus-Christ -relier à celle -le Dieu Mars et le Dieu de la guerre établissent -puis qu'ils ont jeté Ses débuts -les mythes -la simulation
Mots ou énoncés erronés Copie D	correction
-systèmes phonologique -Des lange -Des son -se -phonetique -schema -plusieur système -un comparaison	-systèmes phonologiques -des langues -des sons -ce -phonétique -schéma -plusieurs systèmes -une comparaison
Mots ou énoncés erronés Copie E	correction
-les phrase active -la victime age -Au servise -ces organes	-Les phrases actives -la victime âgée -au service -ses organes
Mots ou énoncés erronés Copie F	correction
-deux vucule -Le cœur est le foie -elle tue son marie et l'entaire	-deux véhicules -le cœur et le foie -elle tu son mari et l'enterre
Mots ou énoncés erronés Copie G	correction
-motrait -figareau -intellerance -soumition -l'emie -quelq -se moques	-montrait -Figaro -intolérance -soumission -l'ennemie -quelque -se moquer
Mot ou énoncés erronés Copie H	correction
-encors -le trone	-encore -le trône

-ou il eu -supression -nobiliaires -europeen -les lettres persannes	-où il eut -suppression -nobiliaires -Européen -les lettres persanes
Mots ou énoncés erronés Copie I	correction
-la fiche de lecture argumentatif -demi page -un document déjà lue -L'expose presentation ecrite -une syntetisation	-La fiche de lecture argumentative -demi-page -un document déjà lut -l'exposé : présentation écrite -une synthétisation
Mots ou énoncés erronés Copie J	correction
-a ecrire -avoc -de rapidite -nous retenant -les matériel -etre	-à écrire -avec -de rapidité -nous retenons -les matériels -être
Mots ou énoncés erronés Copie K	correction
-quelle comparaison etre -cherche apprentissage et connaissance -des activité -qui sert a amiliorer les compétence -l'anoynmat -connaissance -le-raport -c'est aquerir progesivement -le statue d'etudiant -apprendre	-Quelle comparaison était -cherche apprentissage et connaissance - des activités -qui sert à améliorer les compétences -l'anonymat -connaissance -le rapport -c'est acquérir progressivement - le statut d'étudiant -apprendre
Mots ou énoncés erronés Copie L	correction
-la difficulté de la ménoration -l'apprentissage -les stitistiques -information falable -quellque semaines -le role des methodes des mémorisation -a la recherche -la capaxite -cet faculte -je méte au travail	-la difficulté de la mémorisation -l'apprentissage -les statistiques -information valable -quelques semaines -le rôle des méthodes de mémorisations -à la recherche- A capacité -cette faculté -je mets au travail

Mots ou énoncés erronés Copie M	correction
-au règles -a ses principes -bibliotheque -proffetionel	-aux règles -à ses principes -bibliothèque -professionnelle
Mots ou énoncés erronés Copie N	correction
-pour mieux mémorisé	-pour mieux mémoriser

1.2. Analyse par type d'erreurs

Dans cette phase, on va associer les différentes erreurs orthographiques citées ci-dessus avec le type adéquat (*cf.* Chapitre), tout en analysant chaque erreur.

Cette analyse va être basée sur la grille typologique proposée par Nina CATACH et qui classe les erreurs orthographiques comme suit :

- Erreur à dominante phonétique.
- Erreur à dominante phonographique.
- Erreur à dominante morphogrammique : lexicale/grammatical.
- Erreur à dominante logogrammique : lexicale/grammatical.
- Erreur à dominante idéogrammique.
- Erreur à dominante non fonctionnelle.

1.2.1. Erreurs à dominante phonétique

-« égyptienne » (copie A) :

-Confusion entre la graphie « t » et « c ».

-Un problème de son [s].

-« la majorité des historiens » (copie C) :

-Confusion entre la graphie « j » et « g ».

-Confusion entre le son [e] et [i].

-« ni-hom ni-serpont » (copie C) :

-Confusion entre « homme » et « hom »

-« jesus-cristes » (copie C) :

-Omission de la graphie « h » muet

-« dieu deverer » (copie C) :

-Confusion entre la graphie « i » et « e »

-Confusion de voyelle

-« poète vérgile » (copie C) :

-Confusion entre la graphie « i » et « é »

-« la simillation » (copie C) :

-Confusion entre la graphie « i » et « u »

-Confusion de voyelle

-« des lange » (copie D) :

-La confusion entre la graphie(g) et le son[g]

-« au servise » (copie E) :

-Confusion de consonne

-Confusion entre le « s » et le « c » qui sont des consonnes sifflantes.

-« l'entaire » (copie E) :

-Confusion entre le « ai » et le « e ».

-« intellerance » (copie F) :

-Confusion entre les voyelles « o » et « e »

-« nous retenant » (copie I) :

-La confusion entre les trigrammes « ons » et « ant ».

-« progresivement » (copie J) :

Le manque de graphie (s) pour le son [s].

-« de la ménoration » (copie L) :

-À la place du « m » il a mis « n »

-Un ajout de jambage (chacun des éléments verticaux des lettres *m, n, u*. Les trois jambages du *m*)

-« la capaxité » (copie L) :

-À la place de consonne « c » il a écrit en « x ».

1.2.2. Erreurs à dominante phonographique

-« anthéquité » (copie A) :

-L'ajout de la graphie « h »

-« jesus-cristes » (copie C) :

-L'oublie de la graphie « h »

-L'ajout de graphie « s », règle fondamentale de transcription et de position.

-« contemporaine » (copie C) :

- L'utilisation de trigrammes « lle » au lieu de « aine »

-« ni-hom ni-serpont » (copie C) :

-Confusion de trigramme « ent » avec « ont ».

-« ell » (copie D) :

-La suppression de « e » du pronom personnel

-« vucule » (copie E) :

-La confusion entre les graphies « hi » et « u »

-« figareau » (copie F) :

-Confusion de « o » avec « eau »

-Confusion entre phonème et trigramme.

« les stitistique » (copie L) :

-Au lieu un « a » il a met « i » à sa place

1.2.3. Erreurs à dominante morphogrammique lexicale

-« soumition » (copie F) :

-Confusion de trigrammes « ssion » et « tion »

1.2.4. Erreurs à dominante morphogrammique grammaticale

-« l'egyptien croyons » (copie A) :

-Conjuguer à la première personne du singulier.

-Le mot « égyptien » peut être remplacé par « il », accord du nombre.

-« c'est supprimer » (copie B) :

-Le verbe est à l'infinitif après l'auxiliaire « être ».

-« des historien » (copie C) :

-L'oublie du « s » du pluriel, l'accord du nombre

-« l'époque modern » (copie C) :

-L'oublie de « e » du féminin, l'accord étroit

-« a enseigner » (copie C) :

-Le verbe est à l'infinitif après l'auxiliaire « avoir » conjugué.

-« funéraire » (copie C) :

-L'oublie du « s » du pluriel, accord étroit.

-« a décider » (copie C) :

-Le verbe est à l'infinitif après l'auxiliaire « avoir » conjugué.

-« deux condidats » (copie C) :

-L'oublie du « s » du pluriel, problème d'accord du nombre.

-« a frapper » (copie C) :

-Le verbe est à l'infinitif après le verbe « avoir » conjugué.

-« fu créer » (copie C) :

-L'utilisation du verbe à l'infinitif après l'auxiliaire « être » conjugué, accord étroit.

-« la religions » (copie C) :

-L'ajout du « s » du pluriel alors qu'il y a un pronom au singulier.

-« a commencer » (copie C) :

-Le verbe est à l'infinitif après l'auxiliaire « avoir » conjugué.

-« ont jeter »(copie C) :

-Le verbe est à l'infinitif après l'auxiliaire « avoir » conjugué à la troisième personne de pluriel.

-« les mythe » (copie C) :

-L'oublie du « s » du pluriel, l'accord du nombre.

-« des lange » (copie D) :

-« s » marque du pluriel est supprimée.

-« un comparaison » (copie D) :

-La confusion du genre du mot.

-« il eu » (copie G) :

-Erreur de conjugaison du verbe « avoir » à la troisième personne de singulier.

-« une fiche de lecture argumentatif » (copie H) :

-L'étudiant confond du genre du mot.

-« un document déjà lue » (copie H) :

-Problème de conjugaison du verbe « lire » à la troisième personne du singulier.

-« les matériel » (copie I) :

-Le « s » du pluriel est supprimé.

-« quelle comparaison être » (copie J) :

-L'étudiant n'a pas conjugué le verbe « être ».

-« des activité » (copie J) :

-Le « s » du pluriel est supprimé.

-Problème d'accord du nombre.

-« les document » (copie K) :

-Le « s » du pluriel est supprimé

-Problème d'accord du nombre.

-« je fais » (copie K) :

-Le verbe est conjugué à la troisième personne du pluriel après le pronom personnel « je ».

-« des méthode des mémorisation » (copie L) :

-Le « s » du pluriel est supprimé dans les deux mots.

-« au règles » (copie M) :

-L'oublie du « x » du pluriel

-Problème d'accord du nombre étroit

-« pour mieux mémorisé » (copie N) :

-Le verbe est au participe passé après la préposition « pour ».

1.2.5. Erreurs à dominante logogrammique lexicale

-« un pui» (copie C) :

-Selon le contexte « copie » : il s'agit d'une confusion entre « puis » et « puits ».

-« selle » (copie C) :

-Confusion entre la voyelle « s » et « c ».

-« le statue d'étudiant » (copie J) :

-le manque d'assimilation et le problème d'homophonie.

1.2.6. Erreurs à dominante logogrammique grammaticale

-« ont commencé par crée » (copie A) :

-Le verbe est conjugué après la préposition « par »

-« jusqu'à » (copie A) :

-Confusion entre la préposition « à » et le verbe « avoir » conjugué à la troisième personne de singulier « a ».

-« se » (copie D) :

-Confusion entre un pronom personnel réfléchi et un adjectif démonstratif

-« ces organes » (copie E) :

-Confusion entre un adjectif possessif « ses » et adjectif démonstratif « ces ».

-« cœur est le foie » (copie E) :

-Confusion entre la conjonction de coordination « et » avec l'auxiliaire « être » conjugué à la troisième personne du singulier.

-« a écrire » (copie I) :

-La confusion entre la préposition « à » et le verbe « avoir » conjugué à la troisième personne de singulier.

-« a améliorer les compétence » (copie J) :

-La confusion entre la préposition et l'auxiliaire « avoir » à la première personne du singulier.

-« a la recherche » (copie L) :

La confusion entre l'auxiliaire « avoir » conjugué à la troisième personne du singulier et la préposition « à ».

1.2.7. Erreurs à dominante idéogrammique

-« apartir » (copie A) :

-La préposition est collée avec le verbe « partir ».

-« c'est à dire » (copie B) :

-Problème de trait d'union

-« lui même » (copie B) :

-Problème de trait d'union.

-« mésopotamie » (copie C) :

-La consonne « m » est en minuscule

-Il s'agit du nom propre.

-« l'empire roman » (copie C) :

-La voyelle « e » et la consonne « r » en minuscule

-Il s'agit du nom propre.

-« jesus-christ » (copie C) :

-La consonne « j » est en minuscule.

-Il s'agit du nom propre.

-« jusqu'a » (copie C) :

-L'oublie d'accent sur la préposition « à »

-« d'athènes » (copie C) :

-La voyelle « a » est en minuscule il s'agit d'un nom de lieu

-« le dieu » (copie C) :

-La consonne « d » est en minuscule

-Il s'agit du nom propre.

-« a cote » (copie C) :

-La confusion entre l'auxiliaire « avoir » et la préposition « à »

-L'oublie de chapeau sur le « o ».

-« serait la » (copie C) :

-La confusion entre un adverbe de lieu « là » et l'article définie féminin singulier « la ».

-« jésucrí » (copie C) :

-Le manque de trait d'union.

-Le manque de majuscule puis qu'il s'agit du nom propre.

-« le trone » (copie G) :

-L'oublie du chapeau sur le « o »

-Problème d'accent.

-« demi page » (copie H) :

-Problème de trait d'union.

-« expose : presentation ecrite » (copie H) :

-Le manque de l'accent sur les trois mots.

-« syntetisation » (copie H) :

-L'oublie l'accent aigu sur le « e »

-« etre » (copie I) :

-L'oublie de l'accent circonflexe sur le « e »

-« la capaxite » (copie L) :

-Le manque d'accent aigu à la fin du mot.

-« bibliotheque » (copie M) :

-Le manque d'accent grave sur le « e ».

1.2.8. Erreurs à dominante non fonctionnelle

-« l'aparitient » (copie A) :

-La consonne « p » n'est pas doublée

-« eternele » (copie A) :

-La graphie « l » n'est pas doublée.

-« la chute » (copie C) :

-La consonne « t » est doublée

-« a fraper » (copie C) :

-La consonne « p » n'est pas doublée.

-« ont jetté » (copie C) :

-La consonne « t » est doublée.

-« énie » (copie F) :

-La consonne « n » n'est pas doublée.

-« se moques » (copie F) :

-Remplacement de « r » marque de l'infinitif par un « s ».

-Il s'agit du verbe pronominal.

-« lettres persanes » (copie G) :

La consonne « n » est doublée.

-« apprentissage et connaissance » (copie J) :

-La consonne « s » dans les deux mots n'est pas doublée.

-« aquerir » (copie J) :

-L'oubli de la consonne « c »

-Il s'agit d'une lettre étymologique.

-« annalyse » (copie K) :

-La consonne « n » est doublée.

Commentaire

Donc cette analyse ci-dessus nous a permis de clarifier les erreurs et les repérer tout en les classant par type d'erreurs, après cela nous allons passer à une analyse quantitative de ces erreurs.

L'analyse quantitative est définie comme : « *en science humaine qui est fondé sur l'étude de statistiques ou de données numériques. Analyse, histoire, linguistique quantitative. La plupart des méthodes dites quantitatives en sciences humaines sont en fait des méthodes de mise en ordre de données qualitatives* ». ²⁹

1.3. Analyse quantitative des résultats des erreurs orthographiques

Nous proposons ci-dessous une analyse quantitative des erreurs orthographiques collectés des différentes copies (A, B, C...) construisant le premier corpus de cette recherche.

Nous présentons d'abord un comptage et un pourcentage par type d'erreur (tableau n°1) qui sera suivie d'un graphique (secteur) visualisant la distribution des types d'erreurs dans le corpus analysé.

Tableau
Types d'erreurs orthographiques dans le corpus 1

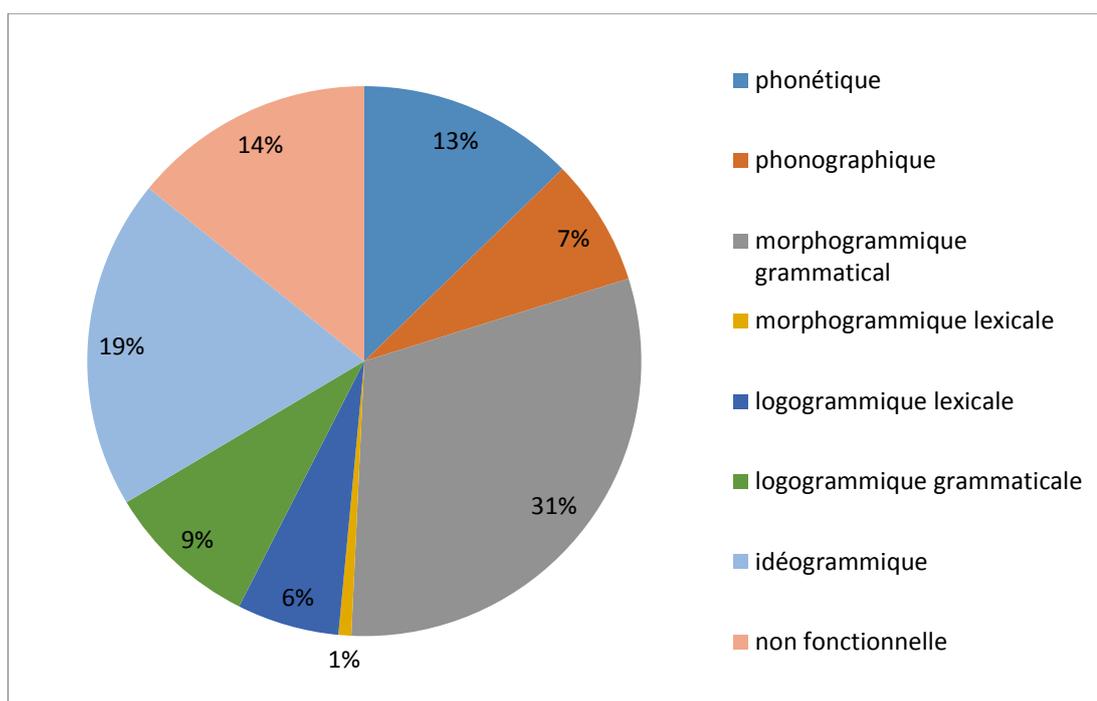
Les copies	Type d'erreur							
	phonétique	Phonographique	Morphogram mique grammaticale	Morphogra mmique lexicale	Logogram mique lexicale	Logogrammiq ue grammaticale	Idéogra mmique	Non Fonctio nnelle
A	01	02	02	0	0	02	02	02
B	0	0	02	0	0	0	02	0
C	06	03	17	0	04	0	10	06
D	01	01	05	0	0	01	02	0
E	02	01	01	0	0	02	0	0
F	03	01	0	01	0	0	0	02
G	0	02	01	0	02	01	02	02
H	0	0	02	0	0	0	03	01
I	01	0	03	0	0	01	01	0

²⁹ <http://www.cnrtl.fr/definition/quantitatif>. (07/05/2015)

J	01	0	03	0	01	01	0	04
K	0	0	02	0	0	0	0	1
L	02	02	02	0	0	01	03	01
M	0	0	0	0	1	03	1	0
N	0	0	1	0	0	0	0	0
%	13%	7%	31%	1%	6%	9%	19%	14%

Avant de commenter les résultats de ce tableau, et pour plus de visibilité de l'analyse quantitative des erreurs orthographiques des étudiants, nous proposons une représentation graphique des pourcentages des différents types d'erreurs relevées dans les copies du corpus 1 :

Graphique des pourcentages des types d'erreurs orthographiques relevés



Commentaire du tableau et de son graphique

La figure et le tableau représentent la distribution des pourcentages des types d'erreurs orthographiques relevées dans les copies (A,B,C,D,E.....) du corpus 1 de cette recherche.

1.4. Synthèse de l'analyse du corpus 1

A travers une analyse des erreurs orthographiques à la fois qualitative et quantitative du corpus 1 (copies d'étudiants), on est arrivé à plusieurs résultats, nous avons pu relever les différents types d'erreurs orthographiques qui figurent dans les copies des étudiants.

Tout d'abord ce sont les erreurs à dominante morphogrammique grammaticale qui occupe le pourcentage le plus élevé (31%). Elles sont suivies des erreurs à dominante idéogrammique avec un pourcentage de (19%), et (14%), par des erreurs à dominante non fonctionnelle ensuite (13%) pour les erreurs à dominante phonétique, elles atteignent les (9%) pour les erreurs logogrammiques grammaticales, (7%) par des erreurs à dominante phonographiques. Elles sont suivies des erreurs à dominante logogrammique lexicale avec un pourcentage de (6%).les erreurs à dominante morphogrammique lexicale sont presque inexistante (1%).

Les résultats obtenus de la représentation graphique montre que les étudiants commettent effectivement des erreurs orthographiques de différents types. Mais ce qui est remarquable, dès la première vue, c'est que les erreurs de type grammatical sont les plus fréquentes dans les pratiques graphiques des étudiants de première année lettres et langue française avec un pourcentage de 40% (erreurs logogrammiques grammaticales 9% + erreurs à dominante morphogrammique grammaticale 31%).

A présent, nous passerons à l'analyse des représentations linguistiques dans le second corpus dans le but de vérifier la deuxième hypothèse : « les erreurs orthographiques sont représentées négativement par les étudiants de première année lettres et langues françaises ».

2. ANALYSE DES REPRESENTATIONS LINGUISTIQUES DANS LE CORPUS 2

Nous passerons désormais à l'analyse du corpus n°2, en essayant d'exposer les différentes réponses d'étudiants construisant notre deuxième corpus. Pour mener à bien cette étape de notre recherche nous allons suivre une analyse de discours thématique ce qui nous pousse à se poser la question : quelle est la relation entre la sociolinguistique et l'analyse du discours ? Par la suite, on peut expliquer cette relation par le fait que la sociolinguistique s'intéresse aux pratiques et aux phénomènes linguistiques dans un milieu social bien défini, alors que l'analyse du discours vient donner des interprétations à ces pratiques. De là la sociolinguistique et l'analyse du discours sont : « ... *non des disciplines autonomes, mais des activités interdisciplinaires centrées sur des points de vue complémentaires.* »³⁰ A travers cette démarche, nous vérifierons l'hypothèse n°2.

-Pour la première question qui concernait le choix du cursus universitaire des étudiants (*Pourquoi avez-vous choisi la langue française à l'université ?*), après l'analyse des différentes réponses, nous avons relevé des divergences et des convergences. Nous allons croiser les résultats de la première question avec les résultats de la deuxième question (*vos parents sont-ils francophones ?*) puisque la seconde complète la première :

D'abord, voici un tableau qui montre le taux d'étudiants ayant des parents francophones par rapport aux étudiants issus de familles non francophones :

Comme il est bien affiché plus haut, on constate que 79% d'étudiants ont

Parents francophones	Parents non francophones
27 étudiants (79%)	07 étudiants (21%)

des parents francophones et 21% sont des enfants de père et mère qui ne sont pas francophones.

³⁰ Moreau M-l, *sociolinguistique concepts de base*, MARDGADA, 1997, p46.

Nous allons, en premier lieu, exposer les résultats des réponses de la première question des étudiants ayant des parents francophones :

Pour : **Imane(1), Wissem, Inès, Mohamed, Amel2 et Rajaa**, leur choix de langue française à l'université provenait de l'influence de leur milieu familial, ce qui a construit chez eux une relation très familière avec le français depuis leurs jeunes âges. D'où le choix de cette langue était pour ces étudiants une évidence.

Citant le cas de **Mohamed** qui disait : « *Je me sens très à l'aise à lire et à comprendre la langue française puisque j'ai passé toute mon enfance à regarder des dessins animés en langue française, donc je m'adapte bien avec cette langue* ». Cette influence et ces souvenirs enracinés ont fait naître chez lui un certain amour pour la langue française.

Pour **Amel1, Soumia, Badra, Manel, Fatiha, Asmaa et Radia**, ce choix n'était pas un choix personnel, leurs parents jouaient un rôle très important puisqu'elles ont avoué que ce n'était pas leur propre choix et que c'est en grande partie celui de leurs parents. Voici leurs témoignages :

Radia : « *Premièrement c'est le choix de mes parents, et aussi j'adore la langue française* ».

Asmaa : « *J'ai choisi cette langue parce que c'est le choix de mon père, il aime beaucoup le français* ».

Manel : « *Parce que c'est le choix de mon père* ».

Amel1 : « *Je n'étais pas intéressée par cette langue, je l'ai choisi en suivant les avis de mon père* ».

Fatiha : « *J'avoue que ce n'était pas mon premier choix, c'était mon cinquième, mes parents m'encourageaient beaucoup et ma sœur aussi car elle est enseignante de français. Mais je ne regrette pas mon choix* ».

Badra : « *Mon père m'a poussé à choisir cette langue* ».

Soumia : « *La langue française ce n'est pas mon choix, c'est le choix de mon père. Mais pour moi j'aime beaucoup cette langue* ».

Pour ce qui en reste du groupe, leurs choix est la résultante de l'amour qu'ils éprouvaient pour cette langue,

Faiza : « *C'est une très belle langue, très riche et que j'aime beaucoup* ».

Chahinez : « *j'aime le français, j'aime parler en français, s'exprimer en français, j'aime la langue française et je suis convaincue de mon choix* ».

Fatima zohra : « *J'ai choisi la langue française parce que j'aime cette langue depuis mon enfance* ».

Fatima 2 : « *J'ai choisi la langue française à l'université par amour, non seulement j'adore parler cette langue mais je souhaite devenir un jour enseignante* ».

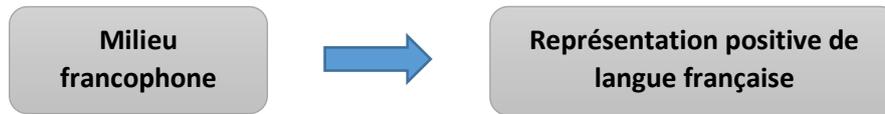
A rappeler que tous ces étudiants ont des parents francophones.

Pour les 7% d'étudiants ayant des parents non francophones, le choix du français à l'université oscille ; pour **Abdelkader** la langue française n'était pas son choix et qu'il n'a aucun lien avec cette langue. **Ibtissem** de son côté exprime un certain estime pour cette langue : « *J'ai choisi la langue française par amour et j'aime parler et écrire en français* ». **Imene2 et Belhachemi** pensent que la langue française est la langue de prestige et de modernité et qu'ils se sentent obligés de la maîtriser.

L'étudiante **Alia** considère le français comme la langue du colonisateur et des « non croyants », elle dit : « *puisque'on a été colonisé par la France, nous devons connaître leur langue, même notre prophète nous a demandé d'apprendre la langue de nos ennemis* », cette étudiante éprouve négative de la langue française.

Nous constatons que l'impact du milieu social et familial influe sur la représentation individuelle de la langue française chez nos étudiants, plus la distance entre la langue et le social est étroite la représentation est plus ou moins positive, et vice versa.

Le schéma ci-dessous nous éclaire ce que nous avons exposé plus haut :



-Quant à la troisième question que nous leur avons posée-*(dans vos écrits commettez-vous des erreurs orthographiques ?)*, on remarque que pour la majorité d'entre eux la réponse était la suivante : « peu d'erreurs » constituant un pourcentage de 80%, seulement 7 étudiants disent qu'ils commettent beaucoup d'erreurs donc 20%. Ce qui est très important à soulever c'est qu'aucun étudiant n'a coché dans la case de réponse « aucune erreur ».

Aucune erreur	Peu d'erreurs	Beaucoup d'erreurs
0 étudiants (0%)	27 étudiants (80%)	7 étudiants (20%)

En ce qui concerne ce qu'ils ont donné comme justifications de leurs réponses, on remarque des réponses contradictoires, Manel et Khoulood adoptent des positions neutres par rapport aux erreurs orthographiques, en disant que c'est leur première année et qu'ils sont en phase d'apprentissage donc c'est totalement admissible de commettre des erreurs orthographiques :

Manel : « *parce qu'on est encore des étudiants* ».

Khoulood : « *Dans mes écrits je commets beaucoup d'erreurs parce que je suis en première année* ».

Nabila de son côté, considère l'utilisation de l'abréviation dans les conversations via internet est la source principale d'erreurs orthographiques pour elle.

Wissam dit : « *Je fais des erreurs orthographique parce que j'écris un peu vite* », donc pour elle, la cause de ses erreurs est la rapidité d'écriture.

Or, pour les étudiantes ; **Ines et badra, Fatima1 et Fatima2**, on a reçu une réponse différente des précédentes, leur réponse était « beaucoup d'erreurs » et elles disaient que la cause de leurs erreurs revenait à la difficulté de l'orthographe française ainsi qu'au manque de la lecture et de l'écriture. **Feiza**, responsabilise les enseignants du français langue étrangère en Algérie : « *Je fais des erreurs parce que l'enseignant en Algérie n'est pas bien formé* ».

Ce que nous avons pu remarquer c'est qu'aucun étudiant n'a nié qu'il commette des erreurs orthographiques lors de son activité d'écriture.

-La quatrième question invitant les étudiants à délimiter le (les) type(s) de leurs erreurs (*vos erreurs sont d'ordre : lexical, grammatical, phonétique, morphologique, syntaxique ou autre ?*), on relève les résultats suivants :

Lexical	grammatical	phonétique	morphologique	syntaxique	autre
15(44%)	23 (68%)	09 (26%)	00 (0%)	06 (18%)	7(21%)

On remarque que 68% des réponses sont des erreurs de type grammatical, suivi d'erreurs de type lexical avec un pourcentage de 44%, puis les erreurs phonétiques prennent place avec 26%, les erreurs non identifiées sont d'un pourcentage de 21%, les erreurs syntaxiques sont classées avant dernières avec 18%, et en dernier lieu les erreurs morphologiques qui sont inexistantes selon les étudiants.

- La cinquième question concernait le jugement que les étudiants-enquêtés portent sur leurs erreurs orthographiques (*comment jugez-vous vos erreurs orthographiques ?*).

Ce qu'on a pu remarquer lors de cette analyse c'est que nos enquêtés portent un jugement négatif de leurs erreurs orthographiques ce qui les place souvent dans une situation d'insécurité linguistique (cf. chapitre 1).

Nous relevons les termes et les expressions chargés sémantiquement et relevant d'un champ lexical négatif utilisés par ces étudiants-enquêtés montrant la représentation et les jugements négatifs qu'ils se font de leurs erreurs orthographiques :

Fatima1 : « *Je juge cette situation grave et fatale.* »

Faiza : « *mes erreurs sont nombreuses et gênantes* »

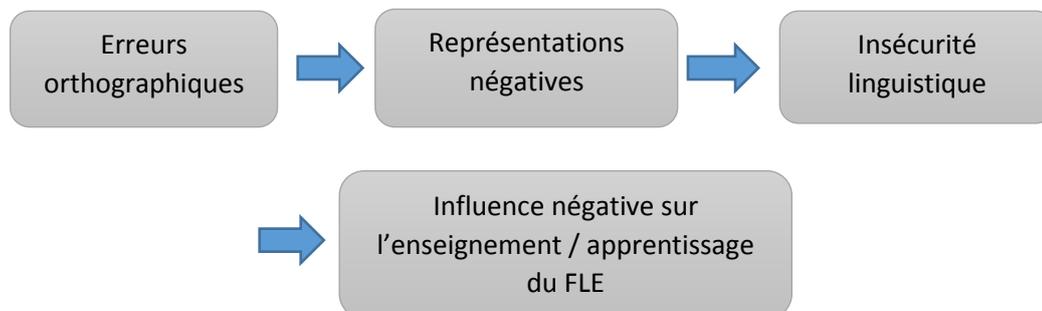
Yasmine : « *Stupides et parfois agaçantes, elles me poussent même à l'humiliation étant donné que je suis étudiante en FLE* ».

Asmaa : « *Je ne me sens pas à l'aise parce que je suis étudiante à l'université et je me spécialise en langue française. Il ne faut pas faire des erreurs orthographiques* ».

On remarque l'utilisation de mots forts sémantiquement tel que « fatale, grave, stupide, agaçante, humiliation » et qui ne peut que nous renseigner de la position que ces étudiants prennent par rapport aux erreurs orthographiques.

Ces différents jugements, issus de plusieurs étudiants, nous informent que les étudiants de la première année français langue étrangère face aux erreurs orthographiques se sentent gênés et même humilier comme le dit l'enquêtée **Yasmine**, ceci mettra forcément les étudiants dans un état d'insécurité linguistique et qui va se répercuter sur la qualité de leur apprentissage.

Le schéma suivant résume la relation erreurs orthographiques/ représentations :



-Pour ce qui concerne la sixième question : (*Que pensez-vous de l'orthographe française ?*) les réponses sont partagées comme suit :

facile	moyenne	difficile
3 réponses (9%)	23 réponses (67%)	8 réponses (23%)

Nous remarquons que l'orthographe du français représente pour notre population d'enquête une certaine inquiétude, vu que 3 réponses seulement dans un total de 34 pensent que l'orthographe française est facile, ce qui fait un pourcentage de 9%. Or 23 étudiants la voient moyennement difficile donc 68% et 24%, l'orthographe française représente pour eux une véritable difficulté.

Pour certains de nos enquêtés la véritable difficulté de l'orthographe française réside dans le fait que ce n'est pas notre langue maternelle et que c'est une langue étrangère :

Mohamed : « *Parce que ce n'est pas notre langue maternelle* ».

Ibtissem et Belhachemi justifient leur réponse en disant que la cause principale de cette difficulté tourne autour des exceptions construisant les règles grammaticales du français faisant d'elle un sérieux problème lors de la rédaction. :

Ibtissem : « *Parce que c'est une langue qui contient beaucoup de règles de grammaire...* ».

Belhachmi : « *Parce qu'il y a beaucoup de mots qui se prononcent d'une façon et qui s'écrivent d'une autre, ex : vert et verre* »

-Pour la septième et dernière question (*pensez-vous pouvoir améliorer vos écrits ?*) nous avons constaté que la majorité de nos enquêtés pensent pouvoir améliorer leurs rédactions, le tableau suivant nous renseigne sur le nombre exact :

Oui	Plus ou moins	non
27 étudiants « 80% »	07 étudiants « 20% »	0 étudiants « 0% »

On constate que les étudiants gardent un regard positif, 20% sont prêts à améliorer leurs écrits de façon immédiate, tandis que 80% ont montré leurs motivations d'arriver un jour à produire des écrits sans erreurs orthographiques.

Pour ce qui est de la manière entreprise pour améliorer leurs écrits ; nous avons constaté que la réponse qui se partagee entre ces étudiants avec un nombre 31 sur un total de 34 enquêtés était la lecture et la rédaction spontanée. Pour les trois restants (Ibtissem, Fatima Zohra et Ines) proposent des réponses différentes :

Ibtissem : « *je ne sais pas mais si je serais plus attentive, enfin j'aurai un bon résultat* »

Ines : « *par la pratique j'améliore mon écrit, car je remarque qu'au mois d'octobre je n'étais pas comme cela, j'ai acquis des connaissances que même les erreurs orthographique ont un peu diminué.* »

Fatima Zohra: « *respecter les règles grammaticales, aussi la conjugaison des verbes* »

2.1. Synthèse de l'analyse du corpus 2

Au cours de cette analyse nous avons relevé des résultats opposés : les étudiants de première année français langue étrangère se font des représentations positives de la langue française et des représentations négatives de leurs erreurs orthographiques et de l'orthographe française.

De plus, les enquêtés éprouvent un sentiment de malaise et d'inquiétude envers les erreurs orthographiques commises lors de leurs productions écrites ce qui engendre chez eux une certaine insécurité linguistique.

On a constaté aussi que les erreurs de type grammatical sont les plus fréquentes avec un pourcentage de 68%, selon les étudiants de première année FLE.

L'analyse de notre deuxième corpus vérifie et confirme l'hypothèse n°2 que nous avons proposé au début de notre recherche « les erreurs orthographiques sont représentées négativement par les étudiants ».

3. SYNTHÈSE DES RESULTATS DES DEUX ANALYSES

A présent nous pouvons récapituler les résultats de l'analyse des deux corpus de cette recherche.

Après une analyse des erreurs du premier corpus (copies d'étudiants de première année FLE du centre universitaire d'Ain Témouchent), nous sommes arrivés au résultat suivant : en effet, les étudiants en question commettent des erreurs orthographiques de tout type, (erreurs morphogrammiques grammaticales 31% , erreurs idéogrammiques 19% , erreurs non fonctionnelles 14% , erreurs phonétiques 13%, erreurs logogrammiques grammaticales 9% , erreurs phonographiques 7%, erreurs logogrammiques lexicales 6% et morphogrammiques lexicales 1%). Ce qui est remarquable aussi c'est que le type d'erreurs orthographiques dominant est l'erreur de type grammatical 40% (erreurs morphogrammiques grammaticales 31%+ erreurs logogrammiques grammaticales 9%).

Dans l'analyse du deuxième corpus (les résultats tirés des réponses dans questionnaire) nous avons pu constater ce qui suit : les étudiants se font des représentations positives de la langue française (relation familiale, identitaire, langue de prestige et de modernité...) et des représentations négatives vis-à-vis de l'orthographe française et vis-à-vis de leurs erreurs orthographiques (difficulté, insécurité linguistique...).

On remarque que ces représentations positives de la langue française engendrent chez eux une certaine volonté d'améliorer leur français et arriver un jour à réaliser des rédactions qui n'incluent aucune erreur orthographique. D'autre part, on constate que les

représentations négatives de l'orthographe française et des erreurs orthographiques donnent naissance à l'insécurité linguistique, ce qui explique le nombre d'erreurs orthographiques élevé (analyse du corpus 1), et qui construit un obstacle pour l'apprentissage de cette langue et qui rend cette volonté d'amélioration une tâche pas très évidente.

Ce que nous avons pu remarquer aussi, c'est que les résultats de nos deux analyses (corpus 1 et 2) se rejoignent. Etant donné que nous avons relevé du deuxième corpus une réponse qui concerne les types d'erreurs orthographiques les plus fréquentes chez les étudiants, selon chacun d'eux, et nous sommes arrivé à un pourcentage de 68% pour les erreurs de type grammatical ce qui verse dans la même case de notre premier résultat où nous avons vu que les erreurs grammaticales sont de 40% dans les écrits des étudiants.

CONCLUSION DU CHAPITRE II

Au long de ce chapitre, nous sommes passés de l'analyse des erreurs orthographiques des écrits des étudiants de la première année lettres et langue françaises, à l'étude des représentations linguistiques.

Notre premier objectif était de relever ces différentes erreurs orthographiques, et de les classer typologiquement, pour vérifier à la fin notre première hypothèse qui suppose que les étudiants de première année français commettent des erreurs orthographiques de tout type. A présent notre première hypothèse est vérifiée et confirmée.

Notre deuxième objectif consistait à vérifier la deuxième hypothèse qui suggérait que les erreurs orthographiques sont représentées négativement par les étudiants en question. À travers l'analyse du corpus 2, nous avons vérifié l'hypothèse 2, de plus, nous sommes arrivé à des résultats contradictoires : les étudiants de première année lettres et langue française portent des représentations négatives des erreurs orthographiques et de l'orthographe française, comme ils portent des représentations positives de la langue française).

CONCLUSION GENERALE

Notre travail avait pour objet d'approcher les erreurs orthographiques chez les étudiants de première année lettres et langue françaises du centre universitaire Belhadj BOUCHAIB d'Ain Témouchent (promotion 2014/2015) et de tenter d'expliquer ces pratiques à travers des représentations.

Rappelons la problématique que pose cette recherche :

« Quelles erreurs orthographiques et quelles représentations de ces erreurs ont les étudiants de première année français lettres et langue françaises du centre universitaire Belhadj BOUCHAIB d'Ain Témouchent, (promotion 2014/2015)? » .

Rappelons qu'afin de vérifier les deux hypothèses de notre travail, nous avons organisé deux enquêtes de terrain, la première « collecte de copies d'étudiants » était au service de la première hypothèse (Les étudiants de première année, lettres et langue françaises, commettent des erreurs orthographiques de tout type), la seconde « un questionnaire » était au service de la deuxième (Les erreurs orthographiques sont représentées négativement par les étudiants de première année).

A travers ces deux modes d'investigation, on a pu construire deux corpus distincts mais complémentaires. Après l'analyse de ces corpus nous sommes arrivés aux résultats suivants :

Les résultats de la première enquête ont, en effet, validé notre première hypothèse, puisqu'après une analyse quantitative et qualitative des erreurs orthographiques, présentes dans les copies des étudiants, nous avons constaté qu'effectivement les étudiants de première année français du centre universitaire commettent des erreurs orthographiques de tout type. De plus, nous avons remarqué que erreurs de type grammatical sont les plus fréquentes dans les pratiques linguistiques graphiques des étudiants de première année FLE, avec un pourcentage de 40%, par rapport aux autres types d'erreurs orthographiques proposés par Nina CATACH.

Les résultats de notre enquête par questionnaire ont validé, de leur côté, l'hypothèse n°2 ; l'analyse du discours thématique qu'a subit le deuxième corpus permet de dire que les étudiants en question se font des représentations négatives de leurs erreurs orthographiques et de l'orthographe française ce qui les met souvent dans des situations d'insécurité linguistique. De plus, nous avons relevé des résultats contradictoires : les étudiants-enquêtés portent cette fois un regard positif de la langue française.

En effet, ces résultats se complètent et confirment la supposition (hypothèse n°2) qui considère l'erreur orthographique comme obstacle qui rend la didactique du FLE une tâche de plus en plus difficile.

En guise de conclusion, nous espérons mettre ce modeste travail au service des prochaines recherches en sciences du langage (en Algérie), ainsi qu'en didactique du FLE.

Enfin, ce travail de recherche, nous a permis de construire, en nous, une certaine confiance en soi et d'en développer des capacités que nous n'étions pas sûr qu'on les posséder auparavant. Ce mémoire nous sera un plus dans notre cursus universitaire comme dans notre vie personnelle et professionnelle puisque nous avons appris que toute chose compliqué sera possible avec de la rigueur, de la volonté et de la patience.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTON GENERALE.....	7
ERREURS ORTHOGRAPHIQUES ET REPRESENTATIONS LINGUISTIQUES : CONCEPTS ET METHODOLOGIE DE RECHERCHE	9
INTRODUCTION DU CHAPITRE I.....	10
1. L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE : ELEMENTS DE DEFINITION.....	11
1.1. Les deux composantes de l'orthographe.....	11
1.1.1. <i>L'orthographe lexicale ou d'usage.....</i>	11
1.1.2. <i>L'orthographe grammaticale.....</i>	12
1.2. Rôle et fonction de l'orthographe.....	12
1.3. La compétence orthographique.....	13
2. LE SYSTEME GRAPHIQUE FRANÇAIS.....	13
2.1. Le plurisystème graphique français.....	14
3. LES ERREURS ORTHOGRAPHIQUES.....	16
3.1. L'erreur vue par les béhavioristes et les constructivistes.....	16
3.2. Distinguer l'erreur de la faute.....	16
3.2.1. <i>L'erreur.....</i>	17
3.2.2. <i>La faute.....</i>	18
4. LA TYPOLOGIE D'ERREURS ORTHOGRAPHIQUES.....	18
4.1. Erreurs à dominance extra graphique (en particulier phonétique).....	18
4.2. Erreurs graphiques proprement dites.....	19
4.2.1. <i>Erreurs à dominance phonogrammique.....</i>	19
4.2.2. <i>Erreurs à dominance morphogrammique.....</i>	19
4.2.3. <i>Erreurs à dominance logogrammique (les homophones).....</i>	20
4.2.4. <i>Erreurs à dominance idéogrammique.....</i>	20
4.2.5. <i>Erreurs à dominante non fonctionnelle.....</i>	21
5. QU'EST-CE QU'UNE REPRESENTATION SOCIALE ?.....	21
5.1.Représentations et Pratiques linguistiques.....	24
6.METHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	26
6.1. Choix du public et motivations.....	26
6.2. Déroulement des deux enquêtes.....	27
6.2.1. <i>Déroulement de l'enquête n°1.....</i>	27
6.2.2. <i>Déroulement de l'enquête n°2.....</i>	27
6.3. Anonymat des étudiants enquêtés.....	28
7.PRESENTATION DES DONNEES RECOLTES DES DEUX ENQUETES.....	28
7.1.Description du corpus 1.....	29
7.2.Description du corpus 2.....	29
CONCLUSION DU CHAPITRE I.....	33

ANALYSE DES ERREURS, ANALYSE THEMATIQUE ET REPRESENTATINS	34
INTRODUCTIO DU CHAPITRE II.....	35
1. ANNALYSE DES ERREURS ORTHOGRAPHIQUES DANS LE CORPUS 1.....	36
1.1. Description des erreurs des étudiants	36
1.2. Analyse par type d'erreurs.....	40
1.2.1. <i>Erreurs à dominante phonétique</i>	40
1.2.2. <i>Erreurs à dominante phonographique</i>	42
1.2.3. <i>Erreurs à dominante morphogrammique lexicale</i>	43
1.2.4. <i>Erreurs à dominante morphogrammique grammaticale</i>	43
1.2.5. <i>Erreurs à dominante logogrammique lexicale</i>	46
1.2.6. <i>Erreurs à dominante logogrammique grammaticale</i>	46
1.2.7. <i>Erreurs à dominante idéogrammique</i>	47
1.2.8. <i>Erreurs à dominante non fonctionnelle</i>	49
1.3. Analyse quantitative des résultats des erreurs orthographiques.....	51
1.4. Synthèse de l'analyse de corpus 1.....	53
2. ANALYSE DES REPRESENTATIONS LINGUISTIQUES DES LE CORPUS 2	54
2.1. Synthèse de l'analyse de corpus 2.....	62
3. SYNTHESE DES RESULTATS DES DEUX ANALYSES.....	63
CONCLUSION DU CHAPITRE II	65
CONCLUSION GENERALE.....	67
Table des matières.....	69
Bibliographie.....	72
Annexes	73

Annexe 1 :(Crpus1) Les copies des étudiants enquêtés.

Annexe2 : Traitement des résultats par tableau.

Annexe3 :(Corpus2) Les questionnaires des enquêtés.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

➤ **Ouvrages de référence**

AVENNE C.V.D, *savoir rédiger*, studyrama, France, 2009.

BENMOUSSAT.B, *Méthodes d'analyse contrastive*, université de TLEMCEM, 2004.

BRANCA-ROSSO .S, *Les imaginaires des langues*, in BOYER.H, *Sociolinguistique : territoire et objets*, Delachaux et Niestlé, Paris, 1996.

CALVET. J-L, *La sociolinguistique*, Que sais-je ?, 1993.

CATACH.N, *L'orthographe française*, Armand colin, France, 2012.

Collectif sous la direction de MONIQUE LEBRUN, *Les représentations sociales : des méthodes de recherche aux problèmes de sociétés*, Logiques, Paris, 2001.

DUBOIS. J, GIACOMO. M., Guespin. L, et al, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris, 2001.

GRUAZ .C, HONVAULT R, *Variation sur l'orthographe et les systèmes d'écriture*, Paris, HONORE CHAMPION, 2001

GUEUNIER. N, « Représentations linguistiques » in MOREAU M.L., *Sociolinguistique concepts de base*, MARDAGA, 1997.

GUIDÉRE. M, *Méthodologie de la recherche*, ellipses, Paris, 2003.

MOREAU M.L., *Sociolinguistique concepts de base*, MARDAGA, 1997.

MOSCOVICI. S, *La psychanalyse, son image et son public*, Nathan, 1961.

➤ **Dictionnaires**

Dictionnaire encyclopédique des noms communs, LAROUSSE, 1994.

Dictionnaire numérique, *le Petit ROBERT de la langue française*, 2012.

HACHETTE, *dictionnaire du français*, cedex, Paris , 2010.

Le Petit Larousse Illustré, 1972.

ROBERT P, *dictionnaire le petit Robert*, Paris, 1985.

➤ **Références électroniques**

« Dictionnaire de l'académie française », 6^{ème} édition, (15/03/2015), www.internaute.com/dictionnaire/fr/orthographe

« Dictionnaire de l'académie française », 8^{ème} édition, (15/03/2015),
www.dict.xmatière.com/wiki/orthographe

Ch.LEMAIRE, « quelques définitions », (26/04/2015), www.solution-correction.com/définition.ph

Perrenoud, 2001, « construire un référentiel de compétence pour guider une formation professionnelle », in université de Genève, (03/05/2015)

www.unig.ch/fapse/SSE/teaching/tc101/compétence-concepts.html

Marie-Odile MARTIN SANCHEZ « concepts de représentation sociale », (13/04/2015), [www.serpsy.org/formation débat/marieodile 5.html](http://www.serpsy.org/formation_débat/marieodile_5.html)

www.psychologie-sociale.com , (19/05/2015)

Z.MESTIRI, « Pour une approche sociolinguistique des représentations », 2010. (07/05/2015), <http://fl11.univ-biskra.dz>

<http://www.cnrtl.fr/définition/quantitatif> , (17/05/2015)

ANNEXES

ANNEXE 1
(CORPUS1 : Copies des étudiants enquêtés).

Après le chaos Les égyptiens de l'antiquité ont
insisté à organiser le cycle Ils ont commencé par créer
une journée apartir de l'aurore jusqu'à la disparition
du soleil .

puis ils ont organisé une longue durée apartir de l'inondation
du nil jusqu'à Les égyptien croyon le cycle de la vie
d'après eux l'âme humaine est éternelle , après la mort
d'une personne son âme se déplace chez un nouveau né .

A

du regard et à en parvenir au sens. On pourrait avancer que toute lecture au premier sens est toujours une lecture au second sens (interprète) en effet, la lecture n'est pas une activité purement passive qui consiste à enregistrer mécaniquement le sens d'un texte. Rine un texte c'est toujours en reconstruire le sens et donc d'une certaine manière de le récrire une telle affirmation est particulièrement justifiée dans le cas d'un certain nombre de textes modernes qui visent justement à faire participer le lecteur au processus de création du sens, et de se faire à en faire une sorte de co-auteur (lecteur contributeur).

En une formule célèbre Hallamé déclenche ^à nommer un objet, c'est supprimer les quantifs ^à de la jouissance du poème qui est faite du bonheur de dériver; peu à peu le suggestion ^à de la lecture ^à de la lecture devrait alors cet acte par lequel l'auteur invite le lecteur n'est pas à enregistrer passivement le sens de son poème mais à le dériver c'est-à-dire d'une certaine manière à refaire le chemin qui a été celui de l'auteur lui-même.



l'auteur de l'épique
Charles Baudelaire
Charles-Pierre
Paris de 1909
vers le classicisme
le symbolisme, et
considérable par
est un poète, mais
n'a publié que deux,
des paradoxes artificiels
Hallamé
Héritier de la grammaire
formaliste, romantique
scientifique; il inaugure
l'absolu et la tentation
précursaire du symbolisme
de 1920 et de la fin de la

L'antiquité = son nom est antiques
dérivée de latin, qui signifie
ancien et antérieur.

La majorité des historien estime
que l'antiquité commence au
4^{ème} millénaire (الآلاف) avant
Jésus - criste (3500) avec

l'invention de l'écriture au
néo-potomie (الكتابة النبطية).

L'antiquité vient (commence) au
moment de l'invention de l'écriture
Jusqu'à la chute de l'empire
romain des césars en 476.

Le moyen âge = de la mort de
Hérodote jusqu'à la chute de
Constantinople en 1453

L'époque moderne = de 1492
Jusqu'à 1789 (La révolution française)

L'époque contemporaine = depuis la
révolution française jusqu'à nos
jours.

L'adoration = vouer à un dieu.

Méthologie: selon Christophe
Larhié la méthodologie désigne

à un même contexte culturelle.

Le mythe: se caractérise par sa
forme (un récit) par son fondement
(croissance religieuse) par son
rôle (expliquer l'état du monde,

mythe: الميثاق

Temple: معبد

de chaou: الحرم

Gaia: Le dieu de la terre.

Eros: Le dieu de l'amour.

La fondation d'Athènes = le fondateur
d'Athènes était selon la mythologie
le roi Cécrops; il était ni-homme
ni-serpent; il a enseigné au

peuple grec de nombreuses
métiers ainsi que les coutumes
funéraire et il a décidé qu'un

dieu devrait protéger la ville
il y avait deux candidats,
la déesse ^{Athéna} Athènes et le dieu

Poseidon; afin de trancher leur
valeur; il se sont chacun présenté
avec un cadeau pour la ville.

Poseidon a frappé son trident
contre le rocher de l'Acropole
(la ville qui est en hauteur)

La phonologie combinatoire 1 c'est un (s) qui a des pures
comme hospital hospital

Différentes branches de la phonétique

1) - phonétique historique ou (diachronique) est une
branche de la linguistique historique qui décrit
en diachronique les modifications subies par les
systèmes phonologiques des langues au cours de l'histoire.

2) - Phonétique descriptive (générale) : Elle fait la description
de tout ce qui intervient dans la production des sons
du langage humain (phonétique acoustique, articulatoire,
auditive).

C.F le schéma (1) schéma de la communication
verbal.

- Phonétique comparée : son objet est d'examiner, en les
comparant des sons (phonème) qui sont utilisés dans
deux ou plusieurs systèmes linguistiques différents

ex: Arabe et Français

un comparaison entre deux langues.

long homme grave
court femme égale

cavité - résonance

appareil phonatoire - mécanisme phonatoire



7) - Deux vicaires chargés de la messe de
car burant cibulet interpellés par les sectes
opérationnelles.....

8) - Le feu vert de contrôle-tous les foyers
est donné par l'inspecteur vétérinaire

9) - Une maladie génétique incurable
infecte le cœur et le foie.

10) - Le mari est tué par sa femme et
enterré dans la maison familiale.

Es

le siècle de l'essai et du roman.

- L'inspiration : elle leur venait de l'Angleterre (la 1^{ère} puissance économique et maritime) : (Il y avait les élections - le parlement votant).

Il y avait aussi 2 modèles :

- le m. anglais : qui s'inspirait de ce qui se passait ailleurs

- le m. allemand : le centre philosophique.

⇒ l'avant romantisme : avec Mme de Stèle.

- Le théâtre : (18^{es}) ⇒ Molière - B (la dispute)

- Molière : (moitait la vérité de l'homme - émoit le spectateur).

- B marché : c'était le front comique qui corrige les mœurs
ses œuvres ⇒ (le mariage de Figaro - le Barbier de Séville)

⇒ des pièces de théâtre.

elles s'opposaient à l'intolérance religieuse ;
à la soumission de la raison devant les dogmes ~~relig~~ cléricaux
(les lois de l'église) ; au despotisme politique (le pouvoir absolu -
la tyrannie) ; et aussi au respect des traditions.

• Elles prenaient : la valeur de la science ; de l'éducation ;
de la liberté de penser et de publier ; du pluralisme religieux
(les protestants) ; le développement de l'économie ; de l'idéal
de bonheur (la paix - le bien être matériel).

- L'idéal : Il va heurter l'église qui à son tour deviendra

l'ennemie des lumières mais il va y avoir une fraction de
l'église qui va confronter le clerc et participer à la révolution
française en 1789 (les curés).

• C'était ce qu'on appelle "l'anti-cléricalisme".

17

- 10-2014 :

- XVIII^e siècle : le siècle des lumières

- En 1715, le Roi Louis XIV est mort en laissant derrière lui un héritier qui ne put régner (Louis XV) => il était encore mineur et il fallait attendre son 13^{ème} anniversaire pour lui céder le trône.

- Au XVIII^e s : On a connu 3 régence => (1715-1789) :

1) Felipe d'Orléans : c'était une période prospère où il eu l'association de la monarchie à l'église et à la haute noblesse. Il y a eu deux systèmes :

(le système des conseils
=> faire passer et élin des lois)

(le ministre de Felipe d'Orléans => m. du commerce créa la 1^{ère} banque général (1^{ère} bourse) et le 1^{er} billet qui eu existe).

- Remarques : C'est ces systèmes là ont bouleversé les anciens systèmes ceux de Louis XIV qui furent :

(qui divisait la société en 3 classes :
le clerc les seigneurs - le clerc (l'église) - les tiers-états =>
(les bourgeois = nouveau riche - ceux qui ont des professions et les personnes instruites).

le pouvoir monarchique (le roi qui héritait).

2) - Louis XV : à son 13^{ème} anniversaire

3) - Louis XVI : dont l'épouse était Marie-Antoinette.

~~11~~ 6

16/02/2017

TD 9110

la fiche de lecture documentaire

biographie
Résumé

Il existe différents types de fiche de lecture :
fiche de lecture littéraire, biographie, et la fiche de lecture documentaire (scientifique; argumentatif)

En JTU, on s'intéresse par ce semestre à la fiche de lecture documentaire

La fiche de lecture documentaire: est une synthèse, une contraction d'une lecture faite (une page et une demi page)

I

abréviations et aux signes
Pour prise de notes, il faut

ine
revelées

PDN

écouter
concentrer } silence
comprendre
synthétiser - résumer
écrire

active

la
écrite

Prendre du note consiste à écrire
l'essentiel avec un maximum de
rapidité.

écoute active

ses idées

nt

s courtes

PDN c'est comprendre et noter
en suite, il ne s'agit pas de tous noter.
Selon certain spécialiste nous retenons
10% de ce que nous entendons, 60% de
ce que nous voyons, 60% de ce que nous
entendons et voyons en même temps (audio
visuel) et 80% de ce que nous lisons
(écriture, parole). donc la PDN est
le meilleur moyen d'apprendre le
cours

la maison familiale

les perso Actives

1) Les medecins sont interpeles par les frangés directs
le fonctionnement de ses organes sera dependre par la. Durvie de la famille.
un camarade a participatés un collegien de UAT.

2) On a placé immediatement les gens aux persos antenisés

3) Les medecins sont interpeles par les persongés du cas.

4) Les frangés formalism im possible un camarade a participatés violamment un collegien de UAT.

5) On a évalué la victime roge de 5c au service des org en 15 de constentine

6) Les persos de la gendarmerie nationale ont été une enquête.

fonctionnement de ses organes

1) Un collegien de UAT a été violamment participatés par un de ses camarades.

2) La victime âgé de 15 ans a été évacuée au service des urgences de constentine.

3) Une enquête fut ouverte par les services de la gendarmerie nationale.

4) Des secteurs operationnels de Zementaseto et "Une persone interpeletient" deux meucles chargés de boel de carburant.

5) L'inspection veterinaire donne le feu vert de controler tous les foyers.

6) Le serum est le foie sont affectes par une maladie genetique incurable.

7) Elle tue son mere et l'entaire dans

TD

TTU
Technique de l'exposé (écrit)

objectif d'exposé :
niveau de présentation (public)

les étapes :
précision de thème (analyse, identifier, problématiser)

recherche documentaire (trier des documents
après le résumé, F.L., PDN)

je fait un plan

Introduction
Sest. tres + soutiens
conclusion

Introduction	conclusion
et	et
Exposé : la technique du compte rendu simple	

K

1) La simplicité de la mémorisation
est l'implémentation de mémorisation
l'apprentissage de mémorisation

mémoriser

- ~~Les mots~~ / situation prouve que les informations ~~ne sont~~ ne sont mémorisées la parole peut qu'être pour elles
- l'apprentissage de mémorisation
- la possibilité de mémoriser se fonde sur le développement et l'exercice
- Les ~~est~~ de fait des méthodes dans l'émémorisation à la recherche de la formation

Les caractéristiques mémorielles sont les suivantes :
- développement de la parole et
- le corps de la parole M l'un porte qu'elle l'est
- les maladies parlées
- la parole

E

Le changement le plus spectaculaire de l'entrée à l'université réside dans le rapport des nouveaux étudiants au règles universitaires et au savoir, s'habituer à ce nouveau monde et à ses principes, c'est acquérir progressivement le statut, où se que à l'ain Boulon de melier d'étudiant

Comment se définit le statut d'étudiant :

- L'étudiant est considéré comme un travailleur intellectuel : réfléchir, rechercher, apprendre des savoir et de savoir faire, apprendre à apprendre. des activités de rédaction, des activités d'analyse ...
- Il doit connaître l'université et ses règles (éthiques universitaires)
- Être responsable et autonome (seul responsable)
- Utilisation de la bibliothèque et de nouvelle technologie
- Communiquer, partager, travailler en équipe, casser l'anonymat, s'ouvrir aux autres ...
- Connaître et étudier la langue de l'université
- Construire au fur et à mesure un projet d'étude, et un projet de vie (professionnel)
- Vérifier tout les informations (avoir un esprit critique)

La liste des projets :

- Qu'est ce que la prise de note
- Comment prendre des notes,
- Exercice de prise de note
- Le travail en groupe
- L'examen
- présentation le cas et
- L'art d'écouter
- La gestion du temps
- La concentration

le 11/11/2014

FD

La prise de notes (PDN)

La vitesse d'écriture est de 27 à 40 mots
par minute »

Pour la minute la vitesse de la parole
est inférieure à la vitesse de la
parole « 130 à 180 mots par minute »

La prise de notes toujours écrite
est activité personnelle

Prend d'information pour moi sur texte
ou document écrit ou orale

Technique pour rendre de notes :

Abréviation ex Mr, stp.

La prise de note désigne la transcription

particulièrement désigne en cours

objectif : bien mémoriser
l'abréviation, consiste à l'écrire.

N

ANNEXE 2

Traitement des résultats par tableau.

ANNEXE 2

Le traitement de nos résultats s'est fait de la façon que nous avons relevé les erreurs orthographiques des écrits examinés pour les classer dans le tableau présent ci-dessous. Ce dernier présente les pourcentages des erreurs commises par chaque étudiant par rapport au nombre total de toutes les erreurs orthographiques relevées dans les copies qui composent le corpus 1 de cette recherche.

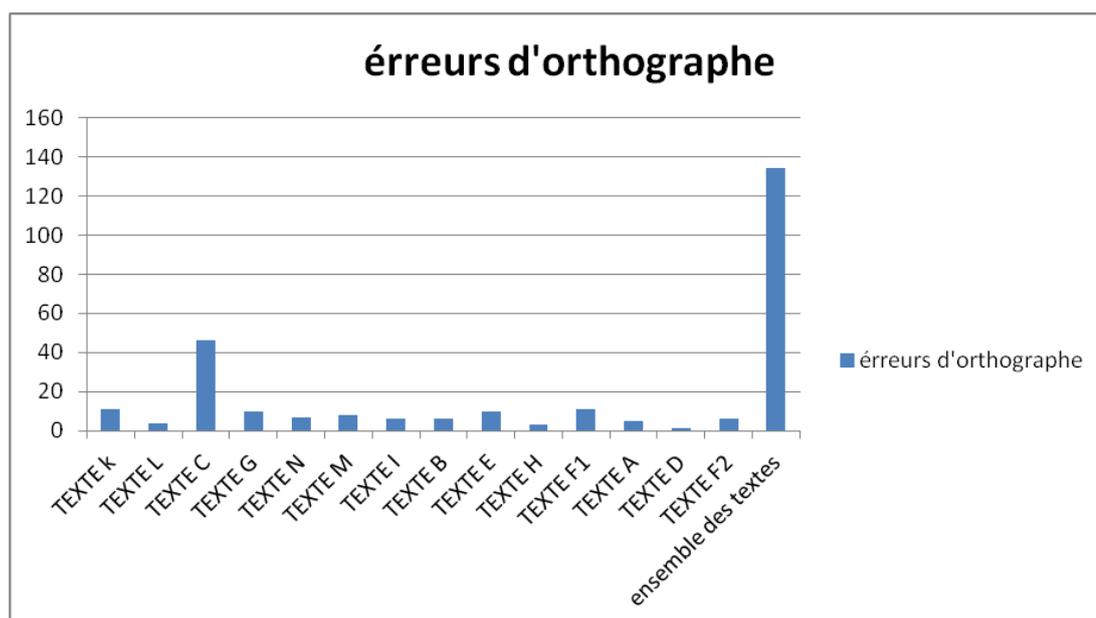
Tableau des résultats

	COPIE A	COPIE B	COPIE C	COPIE D	COPIE E	COPIE F	COPIE G	COPIE H	COPIE I	COPIE G	COPIE K	COPIE L	COPIE M	COPIE FN	Ensemb le Des COPIE S
Erreurs d'orthographe	11	04	46	10	07	10	04	06	10	03	11	05	01	06	134
Erreurs à dominante phonétique	01	0	06	01	03	0	0	01	01	0	02	0	0	02	17
Erreurs à dominante phonographique	02	0	03	01	01	02	0	0	0	0	02	0	0	01	10
Erreurs à dominante morphogrammique lexicale	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Erreurs à dominante morphogrammique grammatical	02	02	17	05	0	01	02	03	03	02	02	0	01	01	41
Erreurs à dominante logogrammique lexicale	0	0	04	0	0	2	0	0	01	0	0	01	0	0	08

Erreur à dominante logogrammique grammaticale	02	0	0	01	0	01	0	01	01	0	01	03	0	02	12
---	----	---	---	----	---	----	---	----	----	---	----	----	---	----	----

Erreurs à dominante idéogrammique	02	02	10	02	0	02	03	01	0	0	03	01	0	0	26
Erreurs à dominante non-fonctionnelle	02	0	06	0	02	02	1	0	04	01	1	0	0	0	19
%	8.2	2	34.3	7.4	5.2	7.4	2	4.4	7.4	2.2	8.2	3.8	0.8	4.4	100%

Le traitement des résultats des copies des étudiants dans le tableau ci-dessus, nous a permis de réaliser un histogramme que voici :



Commentaire

Cet histogramme, représente la distribution des erreurs orthographiques partagées entre les 14 copies examinées. A partir desquelles nous pouvons remarquer un décalage flagrant dans le nombre d'erreurs orthographiques entre ces textes. L'étudiant « C » occupe la première place dans le classement puisqu'il a commis 46 erreurs orthographiques d'un total de 134 erreurs ce qui lui procure un % de plus de 34%.

D'un autre côté, on constate que l'étudiant « D » est le dernier dans ce classement, avec un nombre d'erreurs de 1 erreur sur 134 ce qui nous donne un 0.8% par rapport au nombre total.

Pour les autres étudiants, on remarque que le nombre d'erreurs est partagé entre eux partant de 4% à 8%.

Ces résultats montrent que la majorité des étudiants font un certain nombre d'erreurs d'orthographe pendant la rédaction. Ce nombre est différent d'un étudiant à un autre.

ANNEXE 3
(CORPUS 2 : Questionnaire des étudiants).

